



**MOBILITÉS
RÉSIDENTIELLES
SUR LE TERRITOIRE DE
RENNES MÉTROPOLE**

OCTOBRE 2017



SOMMAIRE

RÉSUMÉ
PRÉAMBULE

Les flux de mobilités résidentielles

- 08** Trois grands types de mobilité
- 10** Les entrants
- 11** Les sortants
- 12** Les mobiles au sein du territoire

Les diverses logiques de mobilité

- 14** Les profils sociaux
- 17** L'emploi
- 24** La famille
- 27** Le logement

Les effets territoriaux de l'attractivité démographique

- 32** Des mobilités différenciées selon les territoires
- 34** Des évolutions territoriales sous l'effet des mobilités

CONCLUSION

Annexes

- 42** Méthode et champ de l'étude
- 44** Liste des illustrations
- 45** Bibliographie

Cette publication est le fruit d'un travail collectif qui n'aurait pu voir le jour sans la participation active des personnes qui ont pris de leur temps et de leur énergie pour apporter conseils et informations à sa rédaction. Je voudrais en premier lieu remercier Marine Le Gall, stagiaire à l'Audiar au cours de l'année 2017, qui a apporté toute sa compétence à la mobilisation et à l'exploitation de données, à Loïc Bourriquen qui par sa rigueur et sa disponibilité a enrichi ce travail et à Valérie Auvergne qui a été mon interlocutrice à Rennes Métropole et a soutenu cette réflexion sur la durée. Je voudrais enfin remercier l'Insee-Bretagne, en particulier Isabelle Baudequin et Hervé Bovi qui ont accepté de relire le document pour en vérifier la cohérence avec les travaux que nous avons menés par ailleurs, de concert avec eux à partir du fichier Fideli, pour présenter une facette complémentaire de cette analyse sur le même sujet, celui de la mobilité résidentielle des habitants de Rennes Métropole.

RÉSUMÉ

Pour la première année depuis 2008, l'Insee met à disposition des données détaillées sur les mobilités résidentielles des individus et des ménages¹. Cette source a été mobilisée pour analyser les dynamiques démographiques propres au territoire de Rennes Métropole sous trois aspects.

Le premier chapitre s'attache à décrire et mesurer le phénomène migratoire sous ses diverses composantes : le solde migratoire, marqueur essentiel de l'attractivité du territoire mais également une donnée moins courante portant sur les migrations internes. Celles-ci représentent la part prépondérante des mouvements résidentiels, mêmes s'ils restent « invisibles » en termes d'évolution démographique. Ainsi, au cours de l'année 2012, plus de 31 000 personnes se sont installées à Rennes Métropole alors qu'elles n'y résidaient pas un an auparavant et 25 500 personnes ont fait le chemin inverse et ont quitté le territoire. Pendant le même temps 38 000 personnes ont changé de domicile tout en restant des habitants de Rennes Métropole. Ainsi, près de 1,6 habitant sur 10 a connu une mobilité au cours de l'année.

Le deuxième chapitre tente de comprendre comment les mobilités se construisent à partir de l'observation des trajectoires résidentielles, de courte ou de longue distance. Les variables explicatives des migrations sont multiples et fortement imbriquées, elles se structurent très différemment selon les caractéristiques sociodémographiques des individus et des ménages. Quatre grands facteurs expliquent les migrations : le cycle de vie des individus et les événements familiaux (formation et séparation des couples, naissance des enfants), l'activité, les études ou l'emploi, enfin le marché du logement. Ainsi être jeune et diplômé du supérieur augmente fortement la probabilité de migrer, a contrario, un individu plus âgé et propriétaire de son logement aura de fortes chances d'être plus sédentaire. Entre ces grands invariants, l'observation détaillée de la gamme des situations permet de mettre en valeur différents types de

stratégies résidentielles et ainsi d'être en mesure de mieux répondre aux attentes.

Le troisième chapitre examine l'inscription spatiale de ces mobilités pour évaluer les effets des trajectoires résidentielles sur les dynamiques territoriales. En effet, si les trajectoires résidentielles sont pour partie structurées par les contextes locaux, elles ont, réciproquement, des effets sur les configurations socio-spatiales. L'analyse des choix de localisation permet de regarder quels secteurs captent quels types de ménages et ainsi de repérer des évolutions. Celles-ci peuvent dans certains cas avoir tendance à reproduire, voire à accentuer les oppositions socio-spatiales existantes, comme la forte concentration des CSP supérieures dans le Nord de la couronne rennaise ou au contraire révéler des phénomènes émergents qui pourront ou non se confirmer au fil des années, comme l'arrivée de jeunes cadres dans les communes périurbaines du Sud de l'agglomération.

1 À partir de l'enquête annuelle de recensement 2011, le questionnement porte sur la résidence antérieure au 1^{er} janvier de l'année précédente, il s'agissait jusqu'alors du lieu de résidence 5 ans auparavant. Ce changement permet une meilleure connaissance des mobilités car en 5 ans les personnes ont plus de chances d'avoir migré plusieurs fois, notamment les jeunes et les étudiants.

PRÉAMBULE

La hausse de la mobilité résidentielle est une tendance lourde de notre société. La connaissance précise des flux dont la Métropole rennaise est le siège constitue un enjeu majeur pour évaluer l'attrait qu'elle exerce mais aussi pour mieux comprendre les attentes des nouveaux arrivants et guider les décideurs publics en matière d'aménagement du territoire ou d'accompagnement des populations.

Pour la première année depuis 2008, le **recensement de la population (RGP, cf. Sources)**, met à disposition des données détaillées sur les mobilités résidentielles. Celles-ci permettent de compter le nombre de personnes ayant changé de résidence au cours de l'année précédente. Cette source, sur laquelle repose la présente étude, fait donc office de référence en termes de cadrage quantitatif des flux de mobilité sur un territoire.

Une autre source de données a également pu être mobilisée pour la première fois, il s'agit du **fichier démographique sur les logements et les individus (FIDELI cf. sources)** qui fait l'objet d'une publication spécifique issue d'une collaboration avec l'Insee-Bretagne¹. Ce fichier met à disposition la caractéristique de la personne, de son ménage d'appartenance mais aussi de son logement, avant et après la migration permettant ainsi une analyse innovante puisque les ménages sont observés dans une séquence de leur parcours résidentiel. En revanche, les migrations des personnes sont recensées uniquement lorsqu'elles payent une taxe d'habitation en leur nom ce qui exclut notamment les nombreux étudiants qui restent localisés chez leurs parents.

Ces deux sources de données, dont les champs et les concepts sont différents, ont été exploitées en parallèle. Elles font l'objet de deux publications, distinctes mais complémentaires, pour approcher conjointement plusieurs facettes d'une même question, celle de la mobilité résidentielle des habitants sur le territoire de Rennes Métropole.

¹ Insee-Audiar. Rennes Métropole : de nombreux arrivants à chaque étape de la vie. Octobre 2017

Ce document, basé sur les données du RGP (millésime 2013), se divise en trois grands chapitres correspondant aux problématiques principales que cette source de données permet d'exploiter :

- Le cadrage des flux de mobilité sur Rennes Métropole pour évaluer son attractivité et quantifier dans le détail les mouvements dont elle est le siège, non seulement les personnes qui entrent et celles qui sortent mais également celles qui sont mobiles sur le territoire.
- Une approche plus qualitative des profils sociodémographiques des populations mobiles en références à celles qui sont stables, pour mieux comprendre les logiques à l'œuvre et les motifs qui les conduisent à changer de résidence.
- Une analyse de l'effet de ces mouvements migratoires sur la transformation démographique et sociale du territoire.

Les flux de mobilités résidentielles



© Julien Mignot

TROIS GRANDS TYPES DE MOBILITÉ

L'augmentation de la mobilité résidentielle des ménages s'explique par la conjonction d'un ensemble d'évolutions structurelles de la société française, tels que la concentration de l'activité économique, notamment dans les métropoles, l'attrait et la généralisation des études supérieures pour les jeunes générations, le rallongement de l'espérance de vie ou encore l'apparition de mouvements migratoires parmi les retraités.

La notion d'attractivité renvoie à la capacité de capter différentes formes de ressources (humaines, économiques et financières). En termes démographique, il est important d'attirer durablement des populations, aussi est-il nécessaire de quantifier non seulement ceux qui arrivent sur le territoire de Rennes Métropole mais aussi ceux qui en partent, pour mesurer le solde migratoire (*cf. définition*), c'est-à-dire la dimension la plus objective permettant d'évaluer la force d'attraction effective d'une agglomération.

Cependant, l'espace métropolitain est également le siège de mobilités résidentielles internes. Ces mouvements sont importants à connaître car ils structurent de plus en plus l'espace urbain. En effet, les ménages, ayant des revenus différents, font des arbitrages différenciés entre coûts fonciers et coûts de déplacements et ne se localisent donc pas aux mêmes endroits.

C'est l'ensemble de ces trois catégories de mobiles qui vont être étudiés dans les paragraphes qui suivent, c'est-à-dire non seulement les « entrants » et les « sortants » mais aussi ceux qui ont changé de logement au cours de l'année précédente et sont pourtant restés dans la métropole rennaise.

Sur le territoire de Rennes Métropole, plus d'un habitant sur six a connu une mobilité au cours de l'année

La dynamique démographique dans les métropoles est en moyenne légèrement plus soutenue que dans le reste de la France. La métropole rennaise s'inscrit dans cette tendance

PROFILS DE MIGRATION RÉSIDENTIELLE

Dans la suite du document, il sera fait référence à ce même code couleur et aux intitulés pour désigner les différentes catégories de populations dans les graphes présentés.



avec un gain d'environ 5 000 habitants par an, soit près de 1,2% de croissance annuelle. Celle-ci la positionne au deuxième rang des EPCI de plus de 250 000 habitants derrière Montpellier et devant Toulouse, Nantes et Bordeaux¹. Cette croissance de Rennes Métropole est portée à part presque équivalente par son solde naturel et son solde migratoire.

- **Le solde naturel** du territoire (plus de 0,6% par an) place la métropole rennaise, avec Montpellier, devant l'ensemble des métropoles françaises². Au cours de l'année 2012-2013, on enregistre plus de 5 000 naissances pour environ 2 500 décès.
- **Le solde migratoire** (plus de 0,4% par an) situe également Rennes Métropole dans le peloton de tête des métropoles avec Grenoble, Montpellier et Toulouse³. Entre 2012 et 2013, plus de 31 000 personnes emménagent à RM⁴, ils représentent 17 500 ménages (i.e 1,8 pers/ménage). Dans le même temps, 25 500 personnes quittent la Métropole, soit près de 12 500 ménages (i.e 1,8 pers/ménage), sans compter ceux qui partent pour l'étranger et ne sont pas décomptés dans le fichier RGP.
- **Les mobilités résidentielles au sein du territoire** sont « invisibles » au vu du seul taux de croissance démographique. Néanmoins, ces mouvements sont importants à connaître car ils contribuent à remodeler le profil sociodémographique des territoires au sein de Rennes Métropole. Ils témoignent par ailleurs de la capacité de la métropole à « ancrer » les populations arrivantes ou résidentes en leur permettant de trouver, par le jeu des déménagements successifs, l'adéquation entre leur profil familial et leurs besoins en termes de logement. Les données du RGP montre que plus de 38 000 personnes ont changé de logement durant l'année 2012-2013, plaçant les mobilités au sein de l'agglomération rennaise à un niveau supérieur à celui des entrées/sorties du territoire. Notons par ailleurs que ces mouvements correspondent pour plus des 2/3 à des déménagements au sein de la même commune ce qui met en valeur l'importance de la diversité des logements au niveau communal, pour répondre à l'évolution des besoins des ménages.

FIGURE 1 : MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE DES HABITANTS DE RENNES MÉTROPOLÉ – PÉRIODE 2012-2013

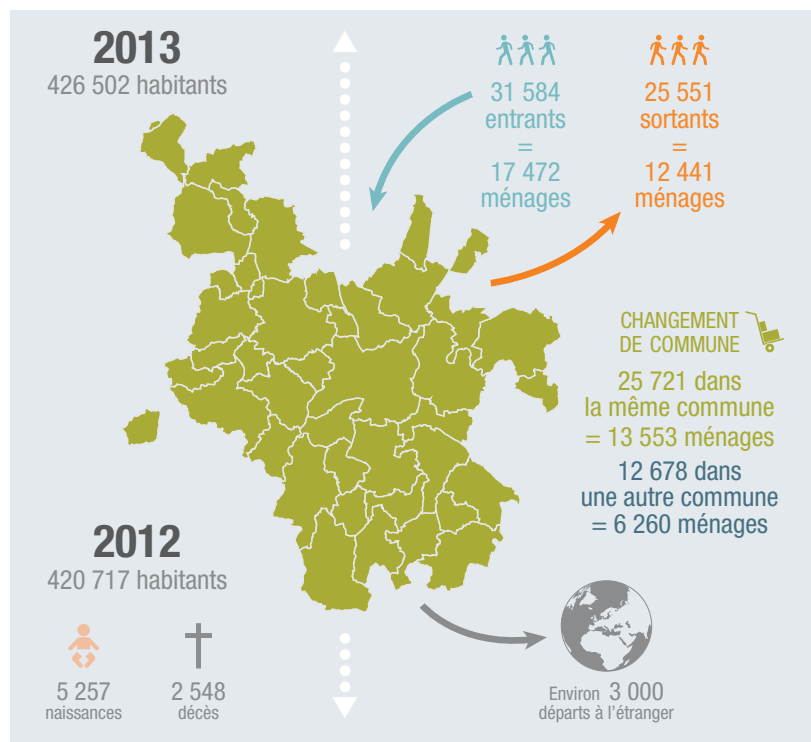
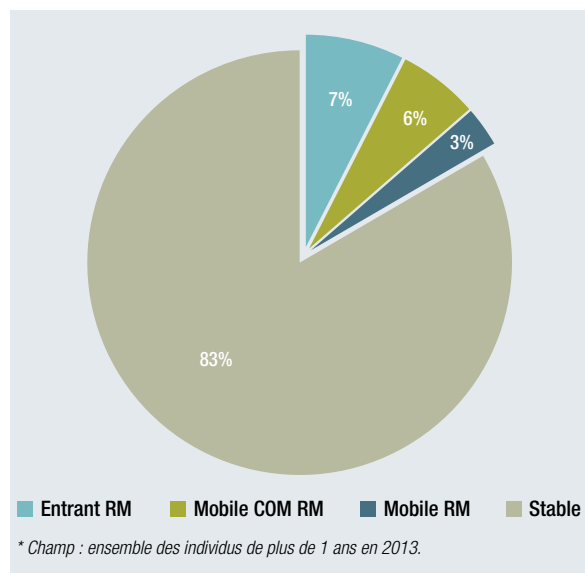


FIGURE 2 : RÉPARTITION DES PROFILS MIGRATOIRES PARMIS LES INDIVIDUS D'UN AN OU PLUS, RÉSIDANT DANS RM EN 2013



1 Cf. FNAU. Métroscope. Juin 2017.

2 Ibidem : au même endroit.

3 Ibidem. Le solde migratoire figurant dans cette publication est calculé sur la période 2008-2013 (FNAU - Métroscope). Il est légèrement moins élevé que celui de la présente publication, calculé sur la seule année 2012-2013.

4 La publication Insee-Audiar. Rennes Métropole : de nombreux arrivants à chaque étape de la vie. Octobre 2017, portant sur le fichier Fideli fait état de 20 000 entrants car il s'agit de « migrations » qui peuvent concerner des ménages, alors que dans le cas présent (fichier RGP), il s'agit de l'ensemble des individus, y compris « hors ménages », c'est-à-dire : internats, foyers de jeunes, maisons de retraites, habitations mobiles, sans domicile, etc.).



© Didier Couray

LES ENTRANTS

L'attractivité d'un territoire est lié à sa capacité à attirer de nouveaux habitants. Leurs origines géographiques peuvent être un premier indice pour connaître les motifs de leur arrivée et ainsi mieux cerner les facteurs d'attraction propres au territoire. Il existe une corrélation certaine entre attractivité migratoire et création d'emploi, mais, dans le cas de Rennes, son appareil de formation supérieur joue également un rôle essentiel, notamment pour les étudiants. Des facteurs d'ordre socio-culturels, ou de « qualité de vie », peuvent également avoir un impact significatif, notamment pour des populations

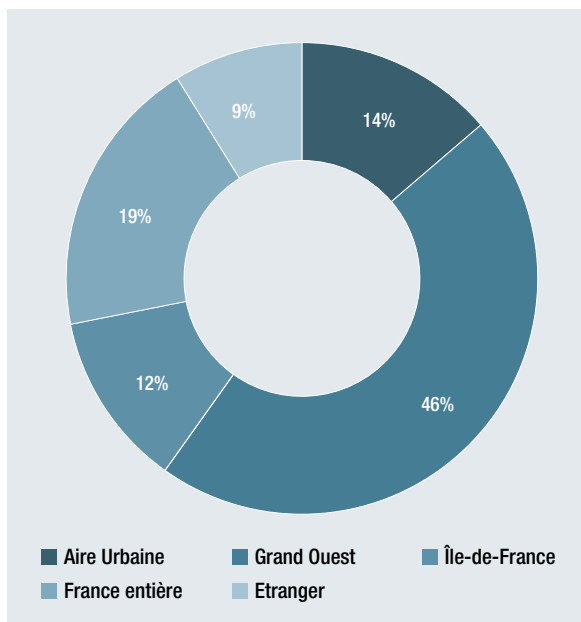
disposant d'une plus grande marge de manœuvre en termes de revenus et/ou d'âges, pour les retraités par exemple, à la recherche d'une offre de services riches et diversifiée.

Plus de la moitié des entrants à Rennes Métropole viennent du Grand Ouest

Parmi les 31 584 personnes « entrantes », la répartition des origines géographiques est la suivante :

- **Grand Ouest** : 14 586 personnes, soit 46 % des entrants, viennent du reste de l'Ille-et-Vilaine, au-delà de l'AU rennaise mais aussi des départements limitrophes (22, 44, 50, 53, 56) ainsi que ceux d'une deuxième couronne (14, 29, 49, 61, 72, 85). Ceci est révélateur d'une attractivité forte de la capitale bretonne sur sa Région et même un peu au-delà.
- **France entière** : 6 086 personnes, soit 19 % représentant près d'un cinquième des entrants, viennent du reste de la France et Dom-Com¹, hors Grand-Ouest et la Région Île-de-France.
- **Aire Urbaine (AU)** : 4 337 personnes, soit près d'une entrée sur 7 avec 14 % des entrants, viennent de l'Aire Urbaine (cf. définition) ce qui marque une forte attractivité de la métropole rennaise sur les territoires de proximité.
- **Île-de-France** : 3 803 personnes, soit 12 % des entrants, viennent de la Région parisienne ce qui est significatif.
- **Étranger** : 2 804 personnes, soit 9 % des entrants, viennent d'autres pays que la France.

FIGURE 3 : RÉPARTITION DES LIEUX D'ORIGINE DES ENTRANTS DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2012



¹ Il existe toujours quatre départements d'outre-mer (la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion). En revanche, la notion de territoire d'outre-mer a disparu pour être remplacée en 2003 par celle de Collectivité d'outre-mer.

En cumulant les personnes en provenance de l'AU rennaise et du Grand Ouest, cela représente 60 % des entrants. Ceci dénote d'une attractivité de Rennes Métropole s'exerçant prioritairement sur son hinterland pris au sens large du terme, c'est-à-dire jusqu'à l'échelle régionale.

Les bretons manifestent une forte attirance pour un « retour au pays »

Les mobilités interrégionales évoluent au fil du cycle de vie des individus. On situe généralement trois moments de mobilité, celui des études en fonction de la géographie des établissements universitaires et des écoles supérieures, à l'entrée dans la vie professionnelle et au cours du déroulement de la carrière selon les opportunités d'emploi ou enfin lors de la retraite, avec le choix de lieux de vie apportant les aménités recherchées ou liés à des attaches familiales. Même si la plupart de ces déménagements sont donc pour partie liés à des nécessités, il existe néanmoins des marges de manœuvre qui renvoient alors à des « préférences » et à des facteurs plus subjectifs, parmi lesquels l'attachement des bretons à leur région d'origine, comme en témoigne la forte présence des chefs de ménages originaires de Bretagne parmi les entrants dans Rennes Métropole (cf. carte 1).

LES SORTANTS

Les mouvements centrifuges vers le Grand Ouest dominant

De façon similaire aux mouvements d'entrées, ce sont les territoires les plus proches, c'est-à-dire l'aire urbaine et plus largement le Grand Ouest, qui suscitent le plus grand nombre de mouvements, soit près des deux-tiers. Sur les 25 551 personnes sorties de Rennes Métropole en 2013 (sans compter ceux qui sont partis vers l'étranger, que nous avons estimé à environ 3 000 personnes), les destinations se répartissent de la façon suivante :

- **Grand Ouest** : 9 876 personnes, soit 39 % des départs. Cela concerne les départements limitrophes (reste de l'Ille-et-Vilaine au-delà de l'aire urbaine et les départements de première et de deuxième couronne) ¹.
- **Aire urbaine** : 6 425 personnes, soit 25 % des départs, c'est-à-dire un quart des mouvements de sorties de Rennes Métropole vers le reste de l'AU.
- **France entière** : 6 012 personnes, soit 24 % des départs vers le reste de la France, au-delà du Grand-Ouest, y compris Dom-Com.
- **Île-de-France** : 3 238 personnes, soit 13 % des départs.

¹ Rappel : 1^{ère} couronne : 22, 44, 50, 53, 56 et 2^{ème} couronne : 14, 29, 49, 61, 72, 85.

CARTE 1 : DÉPARTEMENT DE NAISSANCE DU CHEF DE MÉNAGE ET DE SON CONJOINT ÉVENTUEL ENTRANT DANS RENNES MÉTROPOLE AU COURS DE L'ANNÉE 2012

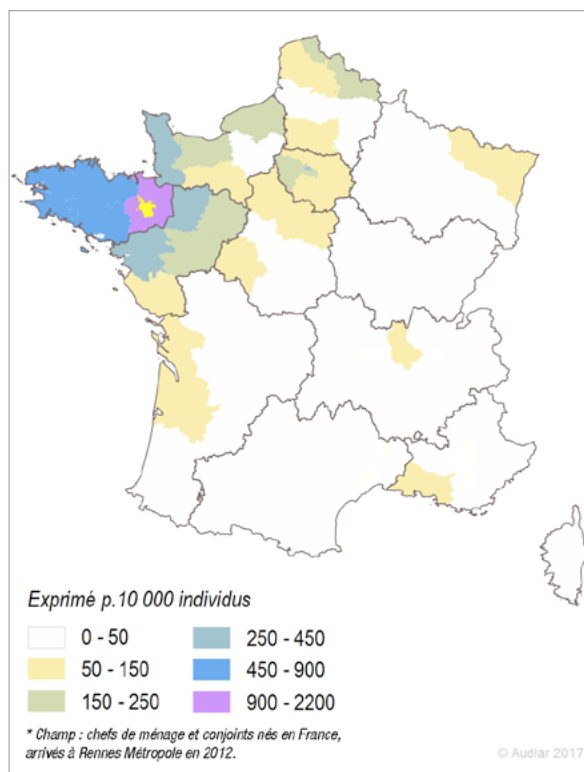
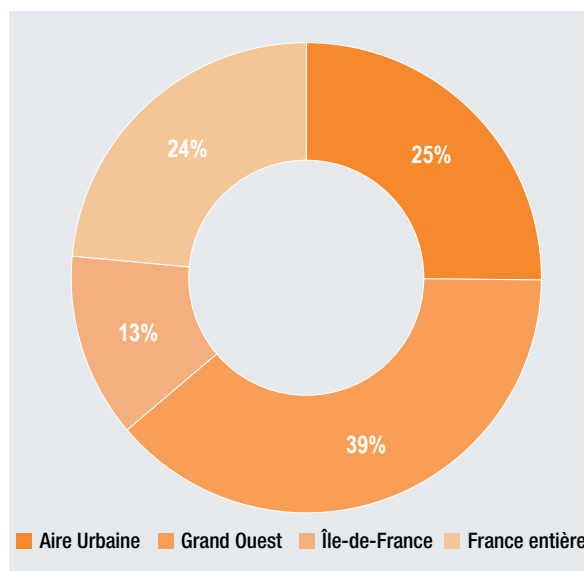


FIGURE 4 : RÉPARTITION DES LIEUX DE DESTINATION DES SORTANTS DE RENNES MÉTROPOLE DURANT L'ANNÉE 2012



Globalement, Rennes Métropole gagne des habitants dans ses échanges migratoires avec le Grand Ouest mais également dans une moindre mesure avec l'Île-de-France. Inversement elle perd des habitants dans ses échanges avec son aire urbaine et de façon marginale avec le reste de la France. Ces décomptes des entrées/sorties du territoire de Rennes Métropole pointent deux phénomènes qui permettent de qualifier les mouvements de population :

Une certaine « volatilité » des passages. En effet, en examinant l'ancienneté d'emménagement des « sortants », on s'aperçoit que pour 76 % d'entre eux, la durée d'occupation de leur logement est inférieure à 2 ans et se situe entre 2 et 4 ans pour 6 %. A l'autre extrémité, seulement 5 % des sortants résidaient à Rennes Métropole depuis plus de 20 ans. Il s'agit donc de passages relativement brefs sur la métropole rennaise, et l'on peut faire l'hypothèse qu'il s'agit de jeunes en période d'études.

Un mode de fonctionnement « systémique » du territoire sous influence métropolitaine, c'est-à-dire l'aire urbaine qui concentre plus d'un septième des entrants et plus d'un quart des sortants. L'accent est souvent mis sur la concurrence entre agglomérations pour attirer de nouvelles populations, mais elles le sont aussi de leur propre territoire d'influence. En effet, sous l'action d'une force centrifuge particulièrement puissante depuis les années 1970, les tendances lourdes montrent que les villes-centre, et plus largement les cœurs d'agglomération, perdent des habitants au profit de leur couronne, de sorte que les communes périurbaines ou rurales, plus ou moins lointaines, bénéficient de cette dynamique. Les forces d'attraction de la métropolisation se conjuguent avec des forces centrifuges qui conduisent ces pôles à « exporter » une partie de leur population dans un territoire toujours plus vaste. Ces mouvements de population sont révélateurs d'une « *réciprocité territoriale avec les périphéries qui cultivent leurs propres atouts tout en tirant parti de l'attractivité de la métropole où les relations des grandes villes et des campagnes urbaines doivent être pensées en termes de complémentarité et non plus de flux à sens unique* »¹. Dans le cas de la Métropole rennaise, les PLH successifs ont contribué à infléchir cette tendance et la ville de Rennes a retrouvé le chemin d'une croissance de sa population qui s'est accentuée dans le reste de la métropole alors qu'elle a fléchi dans l'aire urbaine et s'est effondrée dans ses franges les plus périphériques².

L'accession à la propriété d'un logement neuf alimente les forces centrifuges. Un zoom portant sur les ménages sortant de Rennes Métropole pour accéder à un logement neuf (construit après 2011), montre que 52 % d'entre eux sortent de la Métropole pour aller vers l'aire urbaine rennaise. On peut faire l'hypothèse qu'il s'agit de ménages n'ayant pas eu la possibilité d'accéder à la propriété au sein de Rennes Métropole

et qui choisissent de s'éloigner pour réaliser leur projet, tout en restant dans son aire d'influence.

LES MOBILES AU SEIN DU TERRITOIRE

À la migration liée à l'espérance d'obtenir un emploi ou un salaire plus élevé ou encore de poursuivre des études supérieures qui déterminent souvent des migrations de longues distances, s'ajoutent des mobilités de proximité, dans la même commune ou entre communes de la métropole. Ces décisions migratoires sont d'une autre nature, elles tiennent généralement à des événements familiaux (mariage, divorce, naissance d'un enfant, séparation...). Plus ils seront nombreux, plus cela occasionnera de déménagements dans le but d'ajuster les conditions d'habitation à la taille de la famille. Aux 31 584 migrations externes au territoire de RM, s'ajoutent donc les 38 399 migrations internes dont près des deux tiers concernent des changements de logement au sein de la même commune.

Ces deux types de mobilités, proches et lointaines, ne doivent pas être opposés, bien au contraire il existe entre elles des synergies. En effet, si la force d'attraction permet de capter des ressources et notamment des populations, encore faut-il être en mesure de les fixer plus ou moins durablement sur place. Or, la propension des habitants (nouveaux et anciens) à s'ancrer sur un territoire urbain, ou à y revenir lorsqu'ils en auront l'opportunité, dépend de la qualité de la vie et de l'offre de services dont ils peuvent disposer ou encore de leur degré d'identification à ce territoire. Au niveau individuel, cela dépend essentiellement de la possibilité pour chaque ménage de trouver une adéquation entre sa situation familiale, à une étape donnée de son cycle de vie, et son logement. Or, en la matière, les besoins sont par nature évolutifs et la multiplication des mouvements résidentiels est révélatrice de la possibilité « d'ancrage » qu'offre le territoire.

1 Cf. Magali Talandier. « Penser la réciprocité territoriale ». *Revue Urbanisme* 2014.

2 Données détaillées Cf FNAU-Métroscope. Juin 2017 (p 16).



© Julien Mignot.



Les diverses logiques de mobilité

L'attractivité d'un territoire appartient en premier lieu au registre économique et à sa capacité à attirer des entreprises et des investissements mais il renvoie de plus en plus aux dimensions urbaine, sociale et culturelle des villes, c'est-à-dire à leur aptitude à répondre aux attentes des personnes quant à la qualité de l'environnement, du cadre bâti, des services et des équipements. « *C'est même devenue en France la première motivation à déménager (47%), la possibilité de trouver de nouvelles opportunités professionnelles ne venant qu'en deuxième position (22%)* »¹. La mobilité des ménages doit donc être appréhendée d'un point de vue qualitatif pour identifier les causes ou les motifs qui influencent ces dynamiques résidentielles.

Ces facteurs peuvent être saisis à travers les grandes catégories que sont l'âge, le niveau de formation, le revenu², ou à défaut la CSP qui en donne une bonne approximation, ou encore la structure familiale et les caractéristiques du logement. Le passage en revue des variables fournies par le RGP (cf. *Nomenclature du fichier des migrations résidentielles en annexe*) permettra de mieux comprendre les logiques des comportements migratoires des ménages, c'est-à-dire, les raisons qui les poussent à prendre la décision de changer de logement. La présentation analytique de ces différents aspects, pour la clareté de la présentation, ne doit cependant pas occulter le fait que ces motifs ou contraintes professionnels, résidentiels et familiaux s'entrecroisent. Ainsi la bi-activité des ménages a probablement réduit les marges de manœuvre des couples depuis les années 1970, l'emploi du conjoint, et notamment des conjointes, est plus fréquemment inclus dans les décisions qu'il y a trente ans. Aussi la dimension « familiale » sera mobilisée dans certains cas pour permettre une approche plus réaliste des situations individuelles.

1 Enquête confiée au CREDOC réalisée en juin 2016 en face à face, auprès d'un échantillon représentatif de 2010 personnes âgées de plus de 18 ans. Questions insérées dans l'enquête « Conditions de vie et aspiration des français » à la demande du CGET. In note de juillet 2017. Soutenir les territoires en crise ou aider leurs habitants à s'installer ?

2 Cette donnée n'est pas disponible dans le fichier RGP des mobilités.

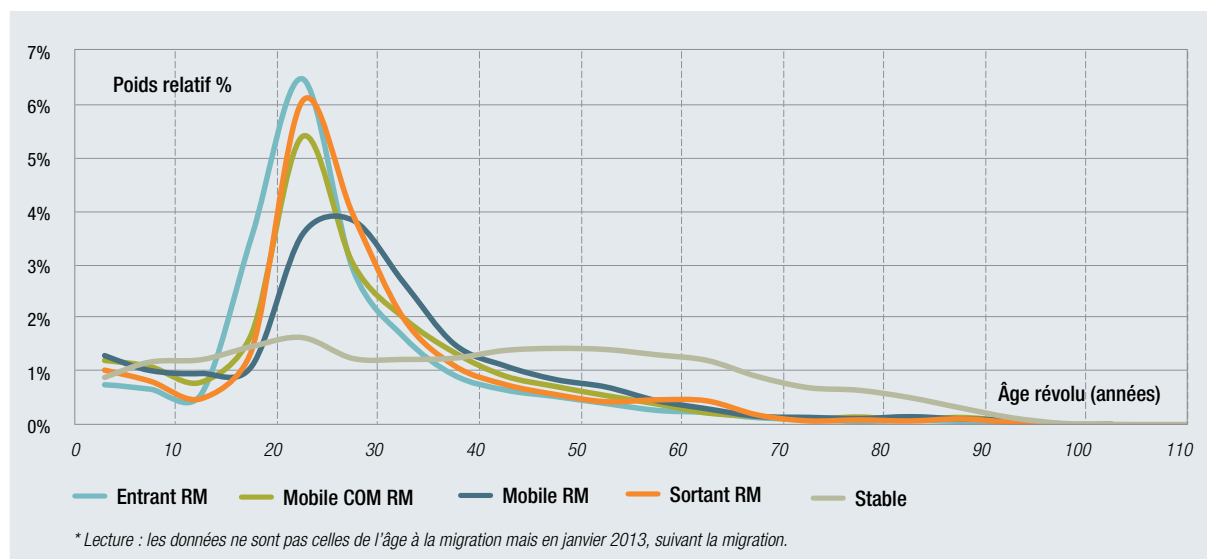
Ces différentes facettes ayant trait aux mobilités résidentielles ont été approchées selon quatre grands domaines que sont : le profil social des individus, leur rapport à l'emploi, leur appartenance familiale et enfin leur logement.

LES PROFILS SOCIAUX

Les objectifs de compétitivité économique et de rayonnement culturel conduisent les métropoles qui veulent progresser dans la hiérarchie nationale ou internationale à mettre l'accent sur l'attraction des élites socio-économiques venant de l'extérieur. L'enjeu n'est donc pas seulement l'accroissement numérique de la population, mais aussi l'attraction de ménages disposant d'un fort pouvoir d'achat et/ou représentant un apport en capital humain. Cependant, l'afflux d'une main d'œuvre très qualifiée crée dans le même temps d'importants besoins en main d'œuvre peu ou pas qualifiée, notamment dans les services. Ces populations, attirées par les opportunités économiques qu'offre la grande ville, doivent au même titre faire l'objet de politiques d'accueil. En effet, le développement des territoires repose sur leur capacité à loger une grande diversité de populations et à assurer l'équilibre social de l'ensemble, « *faute de quoi, les grandes métropoles risquent de devenir des « villes duales », marquées par d'importantes inégalités, génératrices d'effets pervers (flambée des prix immobiliers, inégalités sociales, insécurité, pollution, etc.)* »³. Il est donc important d'analyser finement les profils sociaux liées aux migrations. Parmi les variables disponibles à cet égard, l'âge et le niveau de diplôme pourront donner une image de ces populations entrantes.

3 H. Alexandre, F. Cusin, C. Juillard. L'attractivité résidentielle des agglomérations françaises. Juillet 2010.

FIGURE 5 : RÉPARTITION PAR ÂGE POUR CHAQUE PROFIL MIGRATOIRE EN 2013



Une mobilité élevée parmi les jeunes avec cependant un décalage dans le temps selon les distances

L'âge joue un rôle majeur dans les mobilités résidentielles, éminemment variables au cours du cycle de vie des individus. Néanmoins, on peut repérer des périodes spécifiques : une mobilité maximale entre 20 et 30 ans, d'autant plus marquée que le territoire est en croissance démographique et attire davantage les populations jeunes. Il est intéressant d'observer dans le détail les différentes catégories de mobiles, en les comparant aux populations des mêmes classes d'âge restées stables dans la métropole, pour mettre en lumière leurs particularités.

- **Les moins de 14 ans** font partie des catégories d'âges les moins nombreuses parmi les entrants, ils représentent 10 % des nouveaux arrivants contre 16 % au sein de la population stable. En revanche, ils sont plus nombreux parmi les mobiles, au sein de RM (16 %). Ceci est sans doute à rapprocher des événements familiaux qui induisent des déménagements et concernent plus généralement les familles avec de jeunes enfants (naissances, rapprochement du collège ou du lycée).
- **Les 20-25 ans**, période où se situent les études supérieures, affichent les mobilités les plus élevées quel que soit le profil. On peut observer un pic de mobilité pour les entrants (32 %) mais aussi les sortants et dans une moindre mesure pour les mobiles au sein de Rennes Métropole (24 %). Ceci est à mettre en relation avec la présence d'une offre diversifiée de formations supérieures dans une ville universitaire comme Rennes.
- **Les 25-35 ans** ont également une mobilité résidentielle élevée, même si elle est légèrement moindre que pour la classe d'âge précédente. Cette tranche d'âge correspond à

la période d'insertion professionnelle ou encore, dans l'ordre familial, à la décohabitation et au départ de chez les parents, puis la mise en couple et la naissance des enfants. De fait, ce sont ceux qui déménagent au sein de RM parmi les 25-35 ans qui sont les plus mobiles (27 %).

- **Entre 35 et 55 ans**, la mobilité diminue fortement au fil des années, en particulier au-delà de 40 ans. Cela est vrai pour tous les types de mobilités, aussi bien concernant les entrants (12 %) que les mobiles au sein de Rennes Métropole, qu'il s'agisse de ceux qui déménagent dans leur commune ou de ceux qui changent de commune (19 % dans les 2 cas).
- **Après 55 ans**, on note très peu d'immigration ou d'émigration. En effet, les seniors sont plus stables et connaissent une phase de vie plus sédentaire que les autres classes d'âges. Les sortants de 55 ans à 65 ans connaissent cependant une légère hausse pour diminuer ensuite. Cela correspond à l'arrivée de la retraite et la recherche d'une adaptation de son logement pour l'ajuster à ses nouvelles ressources ou anticiper la réduction de la taille du ménage. Cela va de pair avec le choix d'un lieu de vie répondant à diverses aspirations et notamment la proximité du littoral dans le cas de la Région Bretagne ¹.

D'un point de vue global, les mobilités lointaines, c'est-à-dire les entrants/sortants, culminent pour la classe d'âge 20-25 ans. On peut faire l'hypothèse que cela correspond à la période des études pour des jeunes venus de l'extérieur. Cependant, un examen attentif des courbes permet de mettre en valeur que si l'arrivée des étudiants est élevée, elle ne suffit pas à fixer durablement cette population très mobile par nature. De fait la courbe des départs pour la même classe d'âge est à peine moins élevée que celle des entrants. Quant aux mo-

¹ Insee-analyses Bretagne N°30, Décembre 2015. Le vieillissement de la population s'accélère près des villes et du littoral. Fatima Le Strat et Laurent Auzet, Insee.

bilités au sein d'une même commune, elle se situe également à un niveau élevé pour cette classe d'âge, cela correspond majoritairement aux étudiants qui changent de logement au cours de leurs cursus, dans la ville-centre. Ils sont en revanche nettement moins nombreux à changer de commune.

L'observation de l'histogramme montre par ailleurs un décalage dans le temps entre les mobilités lointaines et de proximité, en particulier les déménagements entre différentes communes de Rennes Métropole dont la courbe atteint sa valeur maximale quelques années plus tard. Ces mobilités résidentielles aux alentours de 30-35 ans ne sont plus cette fois motivées par les études ou le premier emploi mais s'expliquent par l'ajustement des conditions de logement à la suite d'un agrandissement du ménage (mise en couple, arrivée du premier enfant).

Rennes Métropole est très attractive pour les plus diplômés, ils sont aussi les plus nombreux à quitter le territoire

De nombreux travaux ont montré une propension à déménager d'autant plus forte que les individus disposent d'un niveau de formation élevé, en particulier pour des déplacements lointains, c'est-à-dire au-delà du département de résidence¹. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène, notamment le fait que les diplômés sont en moyenne mieux rémunérés et peuvent donc mieux supporter les coûts liés à un déménagement, ils peuvent aussi espérer mieux valoriser leurs diplômes au prix d'une mobilité dans un bassin d'emploi dynamique.

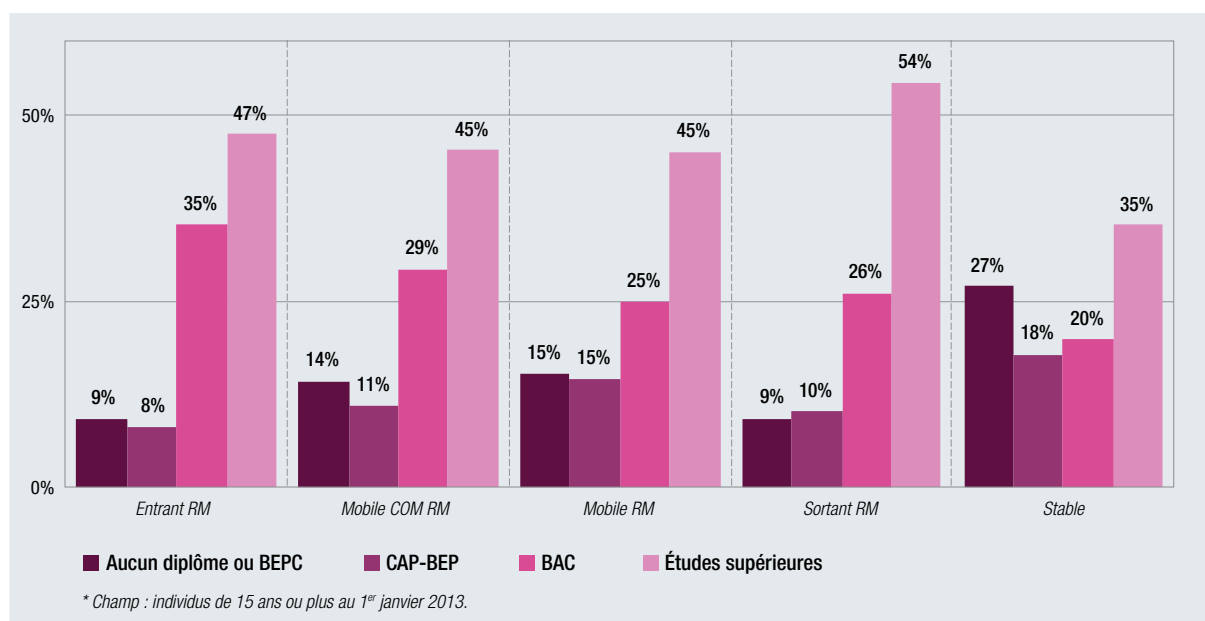
Le fait d'attirer mais surtout de retenir des personnes disposant de niveau de diplômes élevés participe à renforcer le capital humain d'un territoire et représente un enjeu pour accroître

ses capacités d'adaptation aux évolutions de la société. Il est donc intéressant d'analyser les mobilités sur le territoire de Rennes Métropole selon le niveau de diplôme des personnes mobiles :

- **Un niveau de formation plus important parmi les mobiles.** Cela montre que la zone d'emplois de Rennes continue à attirer des compétences. Ce sont également les plus qualifiés qui sont les plus nombreux à se déplacer sur le territoire de Rennes Métropole, qu'ils déménagent sur la même commune ou changent de commune. On peut alors faire l'hypothèse qu'il s'agit là de ménages disposant d'un niveau de revenu suffisant pour faire des choix résidentiels moins contraints et pour mieux adapter leur logement à leurs besoins. Mais les données montrent aussi que leur niveau de sortie du territoire est plus élevé (54%). Ce phénomène est particulièrement accentué dans le cas de Rennes Métropole du fait de nombreux étudiants arrivant au niveau Bac qui, à leur départ à la fin de leur cursus, ont acquis un niveau de diplôme du second ou troisième cycle.
- **Inversement, les mobilités des peu qualifiés sont moins nombreuses** alors que la présence des personnes disposant de faible niveau de diplôme est élevée parmi les stables (27%). Cet effet est cependant à relativiser par la variable de l'âge. En effet, le niveau de formation s'est élevé de manière rapide et générale au cours des dernières décennies, les générations les plus anciennes sont donc, en moyenne, nettement moins diplômées que les jeunes générations. À l'effet de diplôme s'ajoute donc un effet d'âge.

¹ CEREQ. Mélanie Vignale. Mobilités interrégionales de jeunes diplômés. Juin 2016.

FIGURE 6 : RÉPARTITION DU NIVEAU DE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ CHEZ LES PLUS DE 15 ANS SELON LE PROFIL MIGRATOIRE



L'EMPLOI

Les raisons professionnelles motivent une part importante des déménagements, essentiellement pour les migrations de longue distance¹. De fait, la conjoncture économique et en particulier l'état du marché de l'emploi sur un territoire influencent fortement les comportements migratoires des ménages. Mais ces mobilités sont fortement différenciées selon les cas de figure. En effet, même si le comportement rationnel des ménages consiste à choisir leur lieu de résidence en fonction de la localisation de leur emploi, les trajectoires ne seront pas les mêmes selon qu'il s'agit d'emplois qualifiés et stabilisés ou d'emplois moins qualifiés et plus précaires. À travers les données statistiques disponibles, il est possible d'appréhender cette articulation entre mobilités géographiques et emploi sous différents aspects : celui des filières économiques, des catégories socioprofessionnelles, de la qualité de l'emploi et des conditions d'emploi.

Le secteur tertiaire reste celui qui attire le plus

Les évolutions du marché de l'emploi au niveau local s'inscrivent dans les tendances générales. Ainsi, depuis le début des années 70, point culminant de l'emploi industriel en France, le pays a connu d'importantes reconfigurations économiques. La perte d'emploi dans ce secteur, non compensée par la tertiarisation de l'économie, a engendré un niveau de chômage élevé. Parallèlement, l'emploi s'est non seulement concentré dans les grandes aires urbaines mais a en outre connu un effet de « structure » en faveur des cadres et les pro-

¹ Thierry Debrand et Claude Taffin. *Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans. Économie et statistique N° 381-382, 2005.*

fessions intellectuelles supérieures qui ont vu leur part relative dans l'emploi total augmenter le plus au cours des dernières décennies et cela particulièrement dans les espaces métropolitains.

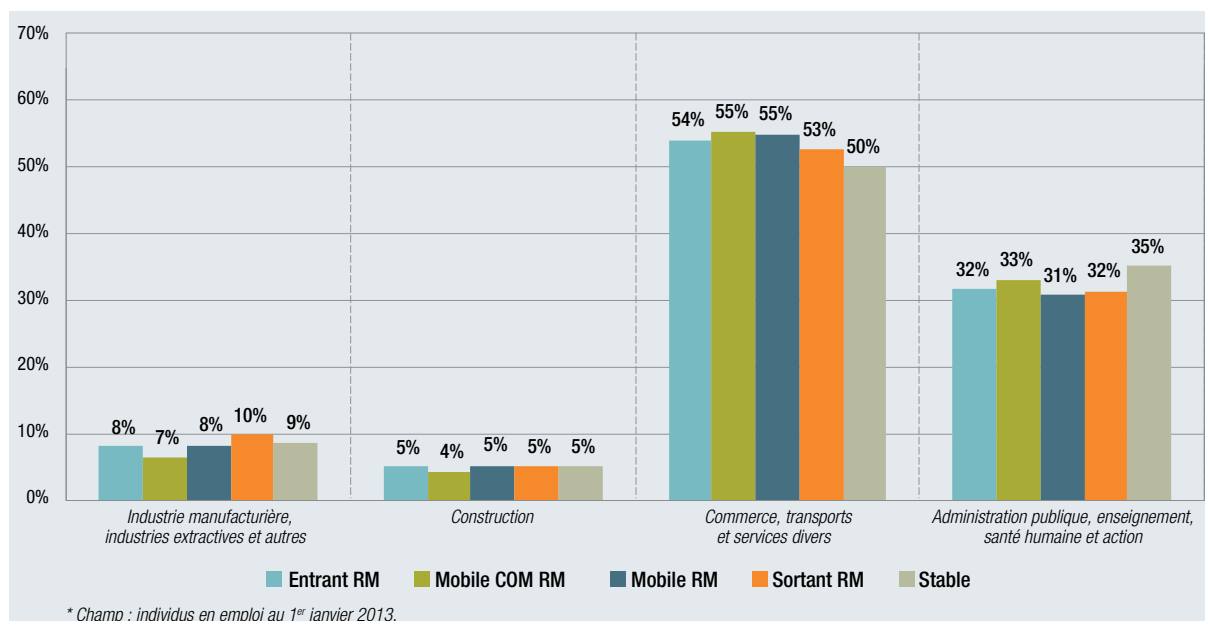
À l'échelle locale, le bassin rennais n'échappe pas aux grandes tendances que connaît le pays avec cependant des caractéristiques, liées aux spécialisations sectorielles qui lui sont propres. Les données sur la mobilité des actifs sont intéressantes à analyser sous ce prisme, même s'il faut les considérer avec précaution car il ne s'agit que d'une vue très partielle, limitée à une année (2012-2013).

- **Les industries manufacturières** : montrent un léger déficit migratoire entre entrants et sortants. Ce constat n'est pas spécifique au bassin rennais, tous les territoires souffrent de cette difficulté à générer de la croissance exogène dans ce secteur qui représente cependant près d'un dixième des emplois. Ceci tient essentiellement à trois filières historiques que sont l'industrie automobile, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'industrie agroalimentaire. Cette dernière reste relativement épargnée par la crise qui a sévi à l'échelle régionale. Cela s'explique par la typologie des entreprises du bassin rennais, peu orientées sur les industries de la viande mais davantage centrées sur les secteurs nutrition santé, agroéquipements ou encore la transformation laitière².

- **Le BTP** : représente aujourd'hui 5 % des emplois, ceux-ci ayant en outre l'avantage d'être non-délocalisables. Ceci est dû à un dynamisme démographique favorable à ce secteur économique qui résiste bien avec une grande stabilité entre entrées et sorties. Par ailleurs, le lancement des grands chantiers métropolitains laissent envisager des perspectives

² Cf. Note de conjoncture Codespar, 2013.

FIGURE 7 : RÉPARTITION DES PRINCIPALES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES PERSONNES EN EMPLOI SELON LE PROFIL MIGRATOIRE EN 2013



favorables avec des potentiels de croissance importants, même si les retombées que l'on peut en attendre tardent à venir ¹.

- **Le tertiaire** : les actifs occupés dans ce secteur démontrent une mobilité plus élevée que ceux des autres secteurs. De fait sur la zone d'emploi de Rennes, on assiste à des créations d'emplois essentiellement dans le domaine des activités dites de production intellectuelles (conception-recherche, gestion, conseil auprès des entreprises, etc.), mais aussi dans les services et le commerce ou la restauration ².
- **L'emploi public** : Rennes en tant que capitale administrative de la Bretagne compte historiquement un taux d'emploi significatif (35 % parmi les stables), dans les secteurs liés à l'administratif, l'enseignement, la santé ou l'action sociale. Ces emplois sont pérennes et restent relativement élevés parmi les ménages mobiles avec un équilibre qui se maintient entre entrées et sorties.

Les comportements migratoires entre CSP se différencient selon les distances

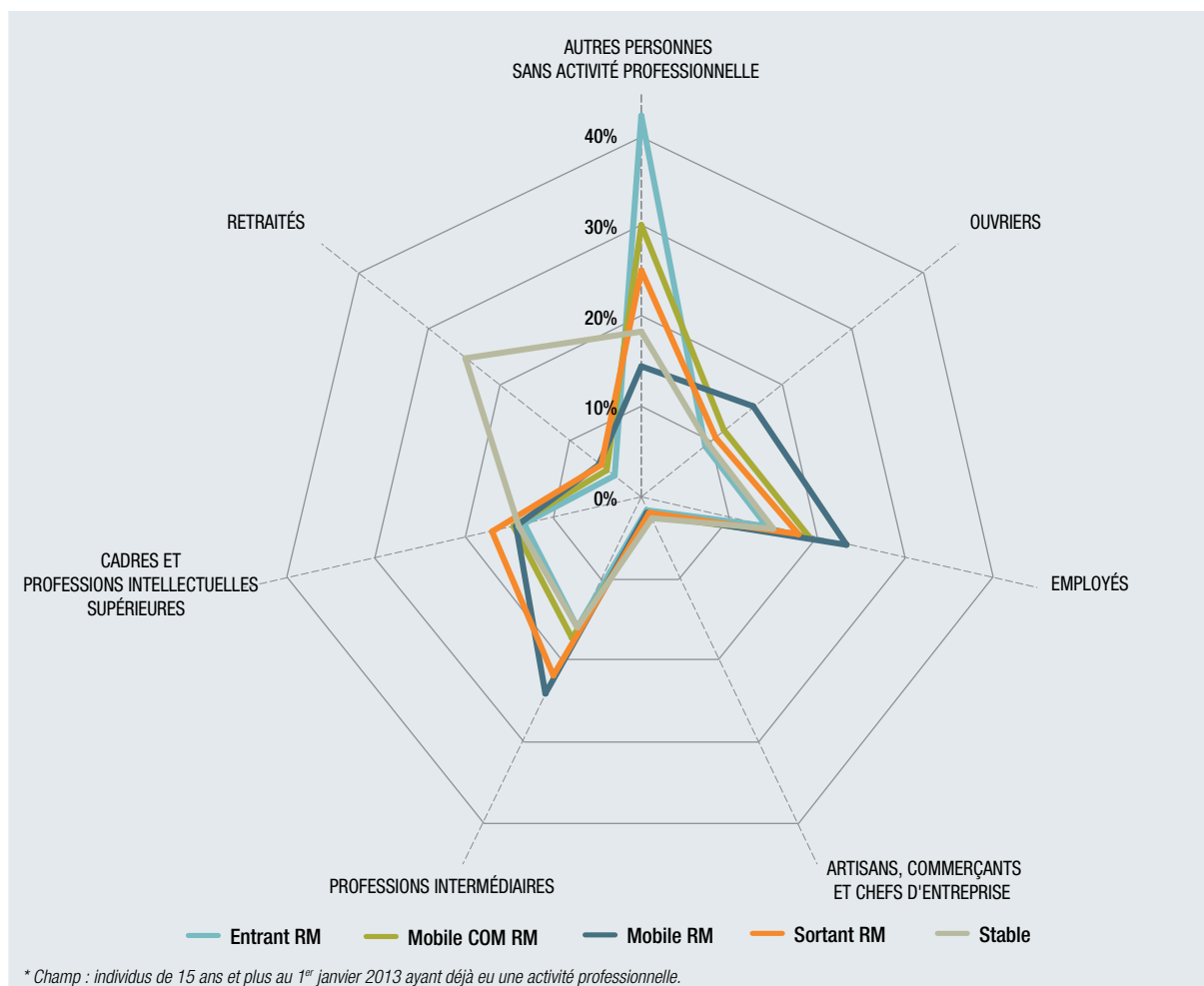
L'état du marché de l'emploi influence fortement les mobilités géographiques et professionnelles mais les comportements migratoires sont sensiblement différents selon les CSP. Celles-ci seront également regardées selon l'origine géographique des entrants. Ce double regard permettra de mettre en lumière leurs différentes logiques de mobilité ou d'ancrage.

- **Les sans activité professionnelle** présentent une mobilité très élevée, aussi bien parmi les entrées/sorties du territoire que pour les mobilités internes, surtout entre communes de Rennes Métropole alors que les stables ne constituent qu'une part minoritaire. Cependant, un examen complémentaire montre qu'il s'agit, dans la très grande majorité des cas, de jeunes de 15 à 24 ans. En effet, ceux-ci représentent 89% de cette catégorie, parmi les entrants et 81% parmi les sortants. Aussi, ces données rendent-elles essentiellement compte des mobilités étudiantes.

¹ Cf. Audiar. Observatoire des retombées économiques des grands chantiers métropolitains. 2013.

² Cf. Codespar. Note de conjoncture 2013.

FIGURE 8 : RÉPARTITION DES CSP SELON LE PROFIL MIGRATOIRE EN 2013





© Audiar

ENCADRÉ 1 FONCTIONS MÉTROPOLITAINES ¹

La proportion d'emplois de CFM dans le tertiaire est sensiblement plus élevée dans les aires urbaines de Rennes (78 %) et de Brest (74 %).

Les cadres des fonctions métropolitaines représentent 7 % des emplois en Bretagne. En forte augmentation depuis trente ans, ces emplois se développent particulièrement au sein du secteur tertiaire dans les fonctions de conception-recherche et de prestations intellectuelles. Majoritairement occupés par des diplômés de l'enseignement supérieur, ils sont situés très fréquemment au sein des pôles urbains. Certaines fonctions économiques sont dénommées « cadres des fonctions métropolitaines » (CFM) car principalement présentes dans les grandes aires urbaines et considérées comme stratégiques et participent au rayonnement des villes (chefs d'entreprise ou fonctions à fort contenu intellectuel, technique ou décisionnel).

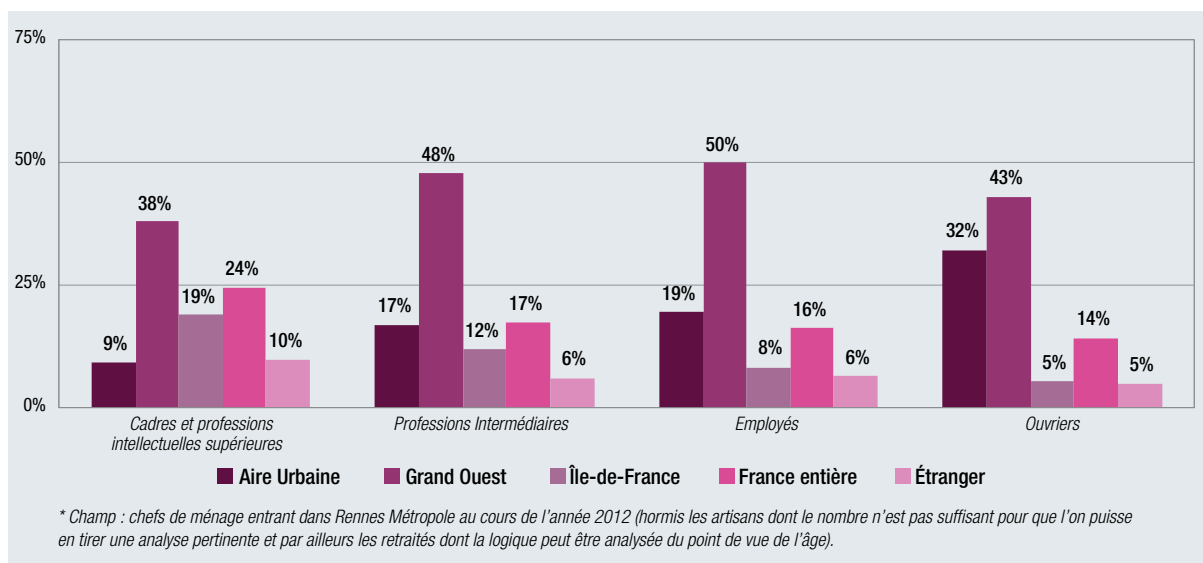
Avec un triplement de ses effectifs entre 1982 et 2010, la Bretagne est, après Midi-Pyrénées, la région où les emplois de CFM ont le plus progressé au cours de la dernière décennie. Ils représentent en Bretagne 90 400 emplois en 2010, soit environ le tiers des emplois des fonctions métropolitaines et la moitié de l'ensemble des cadres bretons. Les trois quarts d'entre eux sont regroupés dans sept aires urbaines (Rennes, Brest, Lorient, Vannes, Saint-Brieuc, Quimper et Lannion).

Les emplois de CFM progressent plus vite dans l'aire urbaine de Rennes, ce qui conforte le positionnement de la capitale régionale pour ce type d'emplois (34 600 emplois de CFM, soit près de 40 % du total régional en 2010). À Rennes, les emplois de cadres des fonctions conception-recherche et prestations intellectuelles se sont particulièrement développés ces trente dernières années.

¹ In Insee Bretagne-Analyses. Les cadres des fonctions métropolitaines en Bretagne : des emplois en forte augmentation depuis 30 ans. Florence Le Bris. N°5. Septembre 2014.

- **Les cadres** et les professions intellectuelles supérieures, représentent plus d'un septième des CSP (14 %) parmi la population stable et 13 % des entrants. Ceci est à mettre en relation avec un marché de l'emploi nécessitant des métiers aux qualifications élevées. Ainsi, la zone d'emploi de Rennes continue d'attirer les compétences et les emplois et notamment des CFM (cf. encadré 1). On peut cependant observer un léger surcroît du taux de départs par rapport aux arrivées. Mais ceci est à replacer dans le cadre d'une ville universitaire comme Rennes où les jeunes repartent une fois formés. Les cadres présentent également une grande mobilité au sein de l'espace métropolitain aussi bien en déménageant dans leur commune qu'en changeant de commune (14 % dans les deux cas).
- **Les professions intermédiaires et employés** : l'évolution globale des emplois est marquée par un repli de ces catégories socioprofessionnelles qui représentent respectivement 16 % et 15 % des emplois parmi les populations stables de la métropole. Ceci reste significatif et indique le maintien d'une diversité de classes sociales sur le territoire. Ces CSP intermédiaires et employés font état d'un niveau relativement élevé de mobilité interne à la métropole, tant pour les mouvements au sein d'une même commune que pour les mouvements entre communes différentes (respectivement 17 %-24 % et 19 %-23 %), ce qui témoigne d'une forme d'ancrage.
- **Les ouvriers** : ne représentent que 9 % des emplois parmi les stables, mais tout comme les employés et professions intermédiaires, ils sont assez mobiles au niveau intra-territorial, entre communes différentes mais plus majoritairement encore pour des mouvements résidentiels entre communes de l'agglomération (12 % et 16 %).

FIGURE 9 : RÉPARTITION DES CSP DES ENTRANTS SELON LEUR ORIGINE GÉOGRAPHIQUE EN 2013



Des migrations lointaines pour les cadres et en proximité pour les ouvriers

Un zoom sur la mobilité des CSP, du point de vue de leur origine géographique, permet de mieux différencier leurs trajectoires respectives. En effet, ce n'est pas tant les niveaux de mobilité qui distinguent les CSP mais plutôt leurs trajectoires respectives.

- **Les cadres et professions intellectuelles supérieures** opèrent des mobilités résidentielles plus lointaines en venant plus souvent de localisations géographiques plus lointaines : Île-de-France, France entière (hors Grand Ouest) et étranger. En effet, leur promotion professionnelle implique souvent des déplacements vers les grandes agglomérations. Mais contrairement à une idée reçue, ils sont également nombreux à venir d'origine plus proche : 9% d'entre eux viennent de l'aire urbaine rennaise et 38% du Grand Ouest.
- **Les employés et les ouvriers**, et dans une moindre mesure les professions intermédiaires, viennent beaucoup plus

souvent de l'aire urbaine rennaise ou du Grand Ouest. En effet, pour eux les écarts de salaires demeurent généralement faibles et l'élargissement de l'espace de la recherche d'emploi ne leur permet pas forcément d'augmenter leur rémunération. Ainsi leurs mobilités couvrent des distances plus courtes, leur permettant de maintenir leurs ressources sociales qui constituent bien souvent un support d'entraide psychologique et matérielle.

Le chômage peut être cause ou conséquence de la mobilité

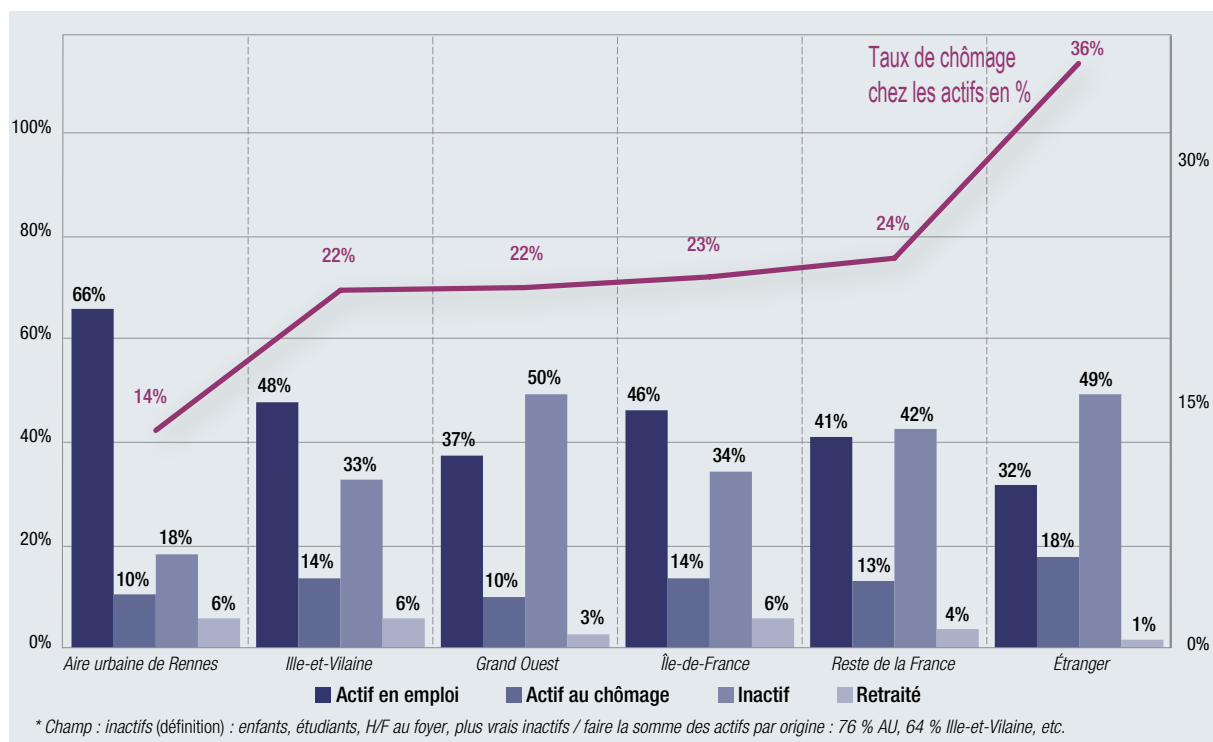
Mais les métropoles n'accueillent pas seulement des actifs disposant d'un emploi, elles attirent aussi des chômeurs à la recherche d'un emploi. Pour mieux identifier les comportements de mobilité ou d'ancrage résidentiels de ces différentes catégories d'actifs et les facteurs qui les expliquent, cette question sera analysée du point de vue de leurs origines géographiques.

Salon du recrutement Explor'Emploi.



© Didier Gouray.

FIGURE 10 : TYPE D'ACTIVITÉ DES INDIVIDUS EN ÂGE DE TRAVAILLER, ENTRANT DANS RM AU COURS DE L'ANNÉE 2012, SELON LE LIEU D'ORIGINE



Force est de constater une mobilité relativement élevée des chômeurs, corrélativement à leur part dans l'ensemble de la population. Ceci ne doit pas nous étonner car ce sont les personnes les plus précaires qui sont proportionnellement les plus nombreuses à penser pouvoir trouver ailleurs davantage d'opportunités pour la réalisation de leurs projets. « Ainsi, 42 % des chômeurs pensent qu'un déménagement leur donnerait des atouts supplémentaires, contre 29 % des actifs occupés [...] Cependant, souhaiter un déménagement ne signifie pas forcément le réaliser. Le décalage entre les aspirations et la réalité est important »¹.

On note cependant que plus les origines des entrants sont éloignées, plus le taux de chômage s'élève (Île-de-France, France hors Grand-Ouest et Etranger). Il semble difficile d'expliquer ce phénomène au seul motif de la recherche d'emploi même si les opportunités sont plus abondantes dans les grandes métropoles. En effet, le chômage suscite un contexte d'incertitude peu favorable à la mise en œuvre d'une mobilité résidentielle, en particulier pour les moins diplômés qui sont plus nombreux parmi les chômeurs et pour lesquels le coût financier et humain de la mobilité de longue distance peut apparaître trop élevé au regard d'une espérance de gain faible en termes de carrière.

Cette question peut cependant trouver une explication en faisant intervenir la dimension d'emploi des couples car l'articulation entre mobilité résidentielle et emploi ou entre déménagement et chômage ne peut s'expliquer de façon simpliste. Elle nécessite au contraire la prise en compte des contraintes professionnelles mais aussi familiales. En effet, « l'analyse des caractéristiques individuelles ne permet pas de rendre compte de façon réaliste des situations car pour saisir le comportement de nos concitoyens, il est nécessaire de réinsérer la personne dans son environnement – couple, foyer, parentèle, lieu de résidence... – qui les définit autant sinon plus que leurs particularités individuelles »².

FIGURE 11 : PROFIL DES COUPLES ARRIVÉS EN 2012 DANS RM

	ÎLE-DE-FRANCE	AIRE URBAINE DE RENNES	GRAND OUEST	ENSEMBLE
Part de ménage avec couple	35 %	33 %	22 %	26 %
Actif occupé + actif occupé	48 %	64 %	46 %	45 %
Actif occupé + chômeur	27 %	16 %	20 %	21 %
Au moins un retraité	8 %	7 %	7 %	6 %
Actif occupé + inactif	7 %	8 %	12 %	14 %
Inactif et/ou chômeur	10 %	5 %	16 %	13 %

1 Enquête Credoc (cf. note p.14).

2 H. Lebras. Anatomie sociale de la France. Robert Laffond. 2016.



© Dimitri Bouleux, Audiar.

La sécurité des conditions de travail favorise l'ancrage territorial

Les disparités de situations d'emploi ne peuvent être lues uniquement selon la distinction entre actif en emploi ou chômeur car des formes d'emplois hybrides se développent aujourd'hui qui brouillent la frontière. Il est donc important d'examiner les situations selon les différentes conditions d'emploi pour affiner la compréhension des logiques de mobilités, en particulier pour les catégories les plus précaires.

Le développement de la flexibilité constitue l'une des transformations majeures du marché du travail, intervenu au cours des dernières décennies. Dans un contexte de volatilité accrue de la demande, liée pour partie à l'ouverture à la concurrence internationale, les contraintes du « juste-à-temps »² ont augmenté les besoins des entreprises pour davantage de souplesse dans la gestion de la main-d'œuvre. La flexibilité dite interne, qui consiste à jouer sur les variations du temps de travail des salariés (modulation, annualisation, temps partiel, etc.) ainsi que sur le développement de la polyvalence et la mobilité du personnel au sein de l'entreprise, est un premier type de réponse des entreprises aux variations non anticipées de demandes qui lui sont adressées. Mais sur la période récente, les entreprises ont massivement opté pour un autre type de flexibilité, dite externe : les ajustements se font via le niveau des effectifs, par une utilisation accrue des contrats à durée déterminée et des missions d'intérim, ainsi que par le recours à la sous-traitance.

Ainsi, les formes d'emplois dits atypiques (intérim, contrat à durée déterminée, etc.) se développent, leur caractéristique commune est de s'écarter du cadre de l'emploi salarié à temps plein et sous contrat à durée indéterminée (CDI), qui s'était progressivement imposé au cours des Trente Glorieuses comme la norme d'emploi. Le nombre d'intérimaires et de bénéficiaires d'un contrat aidé a été multiplié par quatre entre 1982 et 2001, le nombre des contrats à durée déterminée par trois. Ces évolutions touchent particulièrement les jeunes dont les conditions d'insertion se sont dégradées sur les vingt dernières années. Il est de plus en plus fréquent pour eux de débiter par un emploi temporaire qui débouche de moins en moins sur un emploi à durée indéterminée. Si ces formes particulières d'emploi ne représentent encore qu'une part minoritaire de l'emploi total (15 % de l'emploi salarié privé en 2002), elles sont devenues pour beaucoup un passage obligé pour l'entrée dans la vie active³.

La bi-activité est plus fréquente qu'auparavant, en lien avec l'augmentation de l'activité féminine : la part des couples mono-actifs avec enfants s'est réduite de 4 points depuis 1999. La monoactivité est désormais surtout le fait des couples dont l'un des membres a pris sa retraite. En 2009, 66 % des couples monoactifs ont 50 ans ou plus¹. Ainsi l'approche de la qualité de l'emploi intégrant la notion de couple fait clairement apparaître un « effet-liane » : l'un trouve un travail, l'autre lâche le sien. Dès lors, ce prisme d'observation peut donner une clé d'interprétation du phénomène de coïncidence observé entre taux d'actifs et de chômeurs, qui semble a priori contre-intuitif. Il permet d'envisager le chômage non plus comme un motif de déplacement mais plutôt comme une cause de celui-ci, au moins pour l'un des deux membres du couple. Ce que tend à valider le tableau indiquant une surreprésentation des ménages avec couple venant de l'Île-de-France parmi lesquels plus d'un quart est composé d'un actif et d'un chômeur. On peut néanmoins faire l'hypothèse qu'il ne s'agit pas alors d'un chômage de longue durée et touchant des personnes éloignées de l'emploi mais plus probablement d'un chômage conjoncturel avec une probabilité de retrouver un emploi relativement élevée.

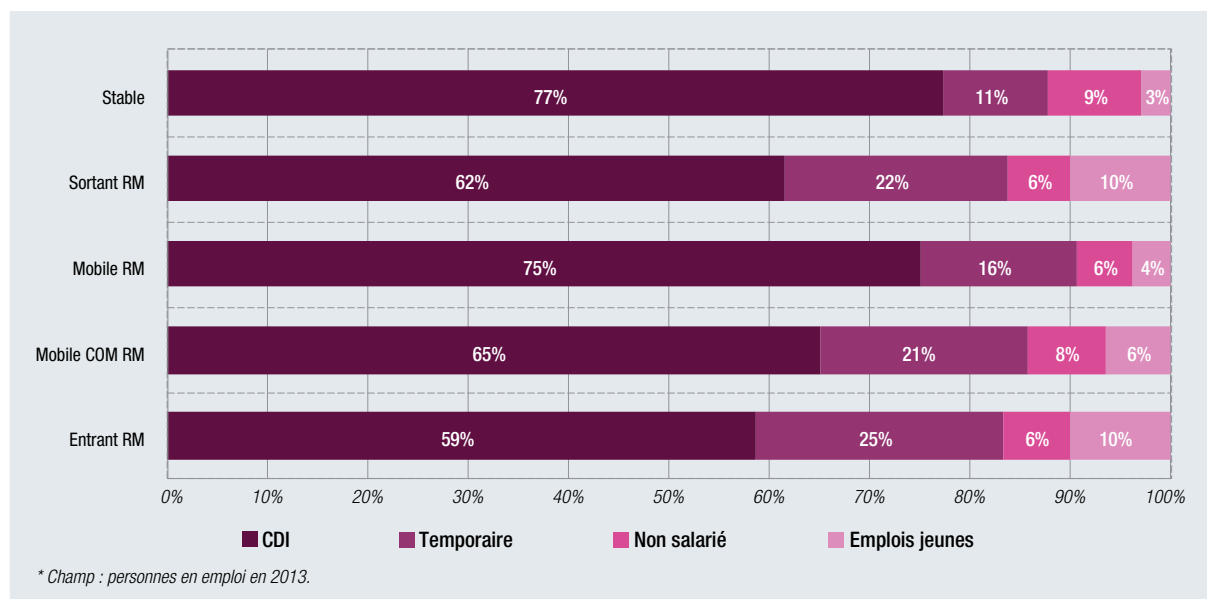
On note d'autre part une surreprésentation des couples venant de l'aire urbaine mais, dans ce cas, la catégorie majoritaire est celle des ménages dont les deux membres sont actifs. Cela correspond à une situation très différente, celle de couples qui pour améliorer leur qualité de vie et/ou réduire leurs trajets domicile-travail tendent à se rapprocher de la métropole.

¹ Insee-Bretagne. Octant Analyse N°46. Février 2013. Mobilité résidentielle des ménages actifs bretons. Ludivine Neveu-Chéramy.

² Le juste à temps est une méthode d'approvisionnement qui consiste à se faire livrer les matières ou produits au moment exact du besoin pour une utilisation directe. Son but principal repose essentiellement sur la volonté de réduire les coûts logistiques d'approvisionnement, éviter toute forme de gaspillage et réduire les stocks.

³ Pauline Givord. Economie et Statistique n°388-389 - Formes particulières d'emploi et insertion des jeunes. 2005.

FIGURE 12 : CONDITIONS D'EMPLOI DES INDIVIDUS EN ÂGE DE TRAVAILLER, SELON LES PROFILS MIGRATOIRES EN 2013



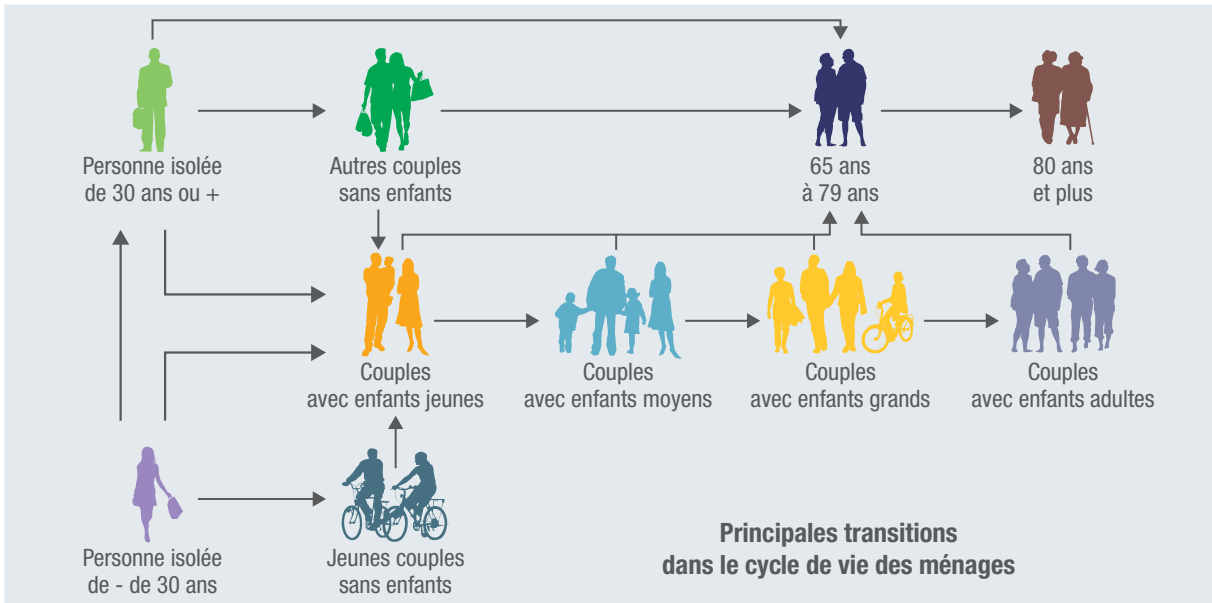
Les comportements migratoires des personnes sont relativement différents selon leur conditions d'emplois :

- **Le CDI** reste le contrat de travail le plus représentatif du salariat en France (85 % des salariés). On observe pour cette catégorie une plus grande mobilité au sein de RM car il s'agit de situations plus sécurisées qui confèrent aux personnes plus de marge de manœuvre pour des mobilités choisies, dans le but de trouver un logement correspondant mieux aux besoins du ménage. De fait, la part de CDI est nettement plus importante parmi les populations stables, ou encore parmi ceux qui se déplacent au sein de la métropole, particulièrement lorsqu'il s'agit de changement de communes. Ceci peut laisser sous-entendre que leur stabilité professionnelle leur donne les moyens d'une trajectoire ascendante pour se rapprocher des communes qu'ils souhaitent habiter.
- **Les contrats temporaires** concernent la majorité des embauches qui se font désormais en CDD (87 %) avec des durées moyennes de missions d'intérim qui raccourcissent. Par ailleurs, il s'agit de plus en plus souvent de travail en horaires décalés ou variables. Ces emplois temporaires concernent désormais plus de 50 % des jeunes. Il s'agit vraisemblablement de jeunes en fin de mission sur le territoire de Rennes Métropole dont les contrats temporaires semblent représenter le motif de la mobilité, comme en témoigne la surreprésentation de cette catégorie parmi les entrants et les sortants.
- **Les emplois non salariés** connaissent un certain regain depuis 2008 du fait de la progression des indépendants. Ces formes d'emploi aux frontières entre salariat et emploi indépendant, sont apparues récemment. Il s'agit notamment de l'auto-entreprise, du portage salarial, de formes hybrides de travail indépendant dans lesquelles l'entrepreneur se voit

imposer par une entreprise dont il dépend certaines modalités d'organisation de son travail (franchise notamment), ou encore d'emplois multi-employeurs qui ont fortement augmenté. La part de ces emplois non-salariés restent toutefois encore minoritaire sur le territoire de RM (aux alentours de 4 %) et ne se distinguent pas nettement selon les profils migratoires avec toutefois une légère surreprésentation parmi les stables et ceux qui déménagent au sein de la même commune, semblant révéler un certain ancrage. Cette forme atypique d'emploi représente sans doute pour ces personnes une possibilité de rester sur le territoire.

- **Les emplois-jeunes** ont été mis en place par l'État pour lutter contre la montée du chômage des jeunes. Ils s'agit d'un ensemble de dispositifs d'aide à l'insertion : stages de formation professionnelle ou contrats aidés (CES, CEC, emplois jeunes, etc.). Le nombre de bénéficiaires de ces dispositifs s'est fortement accru depuis le début des années 1980, pour culminer en 1996. Sur le territoire de RM, on note plus de sortants que d'entrants concernant ce type d'emplois. Ceux-ci peuvent être assimilés à une étape dans le cursus d'études et un début d'insertion professionnelle avec un départ du territoire, à son terme.

ENCADRÉ 2 MÉNAGES ET CYCLES DE VIE ¹



LA FAMILLE

Des études effectuées en France indiquent que l'emploi joue de moins en moins un rôle important dans la mobilité à l'intérieur des agglomérations ². En effet, tout changement d'emploi n'entraîne pas systématiquement un changement de logement. En revanche, les événements familiaux comme les naissances, les mises en union, les séparations, la retraite professionnelle ou le décès s'avèrent des facteurs importants qui jouent un rôle principal dans les déplacements de proximité. Par exemple, l'apparition des enfants peut entraîner le besoin de posséder un logement avec une plus grande surface et ensuite conduire à chercher la proximité d'une école. Ainsi, la multiplication des étapes familiales et des modifications de la taille du ménage (décohabitation, mise en couple, naissance, etc.) a pour effet de multiplier la mobilité résidentielle dont les différentes étapes ont pu être modélisées (cf. encadré 2).

Cependant les trajectoires familiales s'avèrent de moins en moins linéaires et l'on assiste à une complexification des parcours. Ceux-ci sont de plus en plus diversifiés avec des transitions plus floues entre chaque étape : résider chez ses parents tout en étant logé une partie du temps ailleurs (chez des amis, chez un partenaire amoureux, chez d'autres membres de la famille...) constitue de plus en plus un mode de transition vers l'indépendance résidentielle. Un départ (pour des raisons professionnelles, matérielles, financières ou, parfois, sentimentales) s'accompagne souvent d'un retour au domicile familial, pour une période qui peut être plus ou moins longue. Ainsi, entre le fait d'habiter chez ses parents de manière quasi permanente et de n'être jamais parti et le fait de résider (du-

blement) dans un logement personnel auto-financé, on voit apparaître de plus en plus de situations intermédiaires ³. De surcroît, ces situations peuvent revêtir des formes et des sens différents. Par exemple, « la double résidence, qui correspond au fait d'habiter chez ses parents tout en s'absentant de chez eux plus de la moitié du temps, est plus fréquente pour les hommes que pour les femmes, pour qui les doubles résidences font davantage figure d'un moyen de revenir que de partir progressivement » ⁴. Dans cette perspective d'individualisation et de diversification des parcours résidentiels qui en retour influent fortement sur l'évolution des besoins en logement, il est donc important d'analyser les profils des ménages mobiles du point de vue de leur taille ou de leur type de configuration.

Les solo sont les plus mobiles

La structure familiale influence la propension des ménages à changer de logement.

Dans les conditions actuelles, les bouleversements de la famille et la diversification des types de ménages ont pour effet la réduction de leur taille et une augmentation de leur nombre à un rythme plus rapide que celui de la population. Ces aspects sont importants à étudier car ils se traduisent par une pression plus forte sur les besoins en logement. Ce phénomène est en grande partie lié à l'augmentation numérique des ménages « solos », très nombreux parmi les entrants : près des deux tiers. À l'évidence, plus une famille est petite, plus il lui est facile de déménager à condition d'en avoir les moyens. C'est ainsi que les ménages d'une ou deux personnes affichent des taux de mobilité beaucoup plus élevés que les grands ménages.

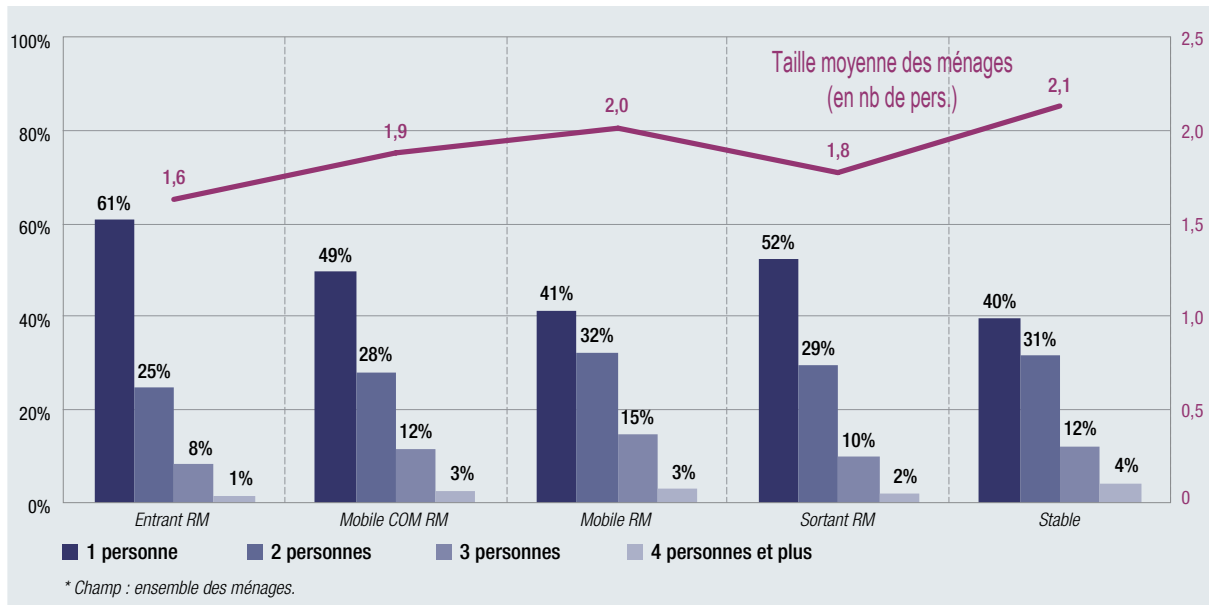
¹ Cf. Audiar-Athema. Revenus et occupation de l'espace, 2005.

² T. Debrand et C. Taffin. Économie et Statistique n°381-382 - Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans. 2005.

³ Cf. Étude Insee (Fideli) qui fait apparaître une catégorie de retour chez les parents : 8 % des entrants.

⁴ Sylvie Fol. Mobilités résidentielles, territoires et politiques publique, 2014.

FIGURE 13 : RÉPARTITION DES DIFFÉRENTES STRUCTURES DE MÉNAGE EN TAILLE, SELON LE PROFIL MIGRATOIRE 2013



La taille moyenne des ménages mobiles est nettement plus basse que celles des ménages stables (1,6 et 1,8 contre 2,1 personnes/ménage), ceux qui bougent au sein de la métropole se situant à un niveau médian entre ces deux pôles (1,9 à 2 personnes par ménage).

Les personnes seules sont les plus mobiles, tant parmi les entrants et les sortants et les mobiles au sein de Rennes Métropole avec une intensité légèrement plus forte pour les mobiles au sein d'une même commune, sans doute la ville centre où les étudiants sont les plus représentés. Ces données sont donc révélatrices des trajectoires des étudiants qui sont nombreux à arriver et à repartir mais aussi à déménager dans

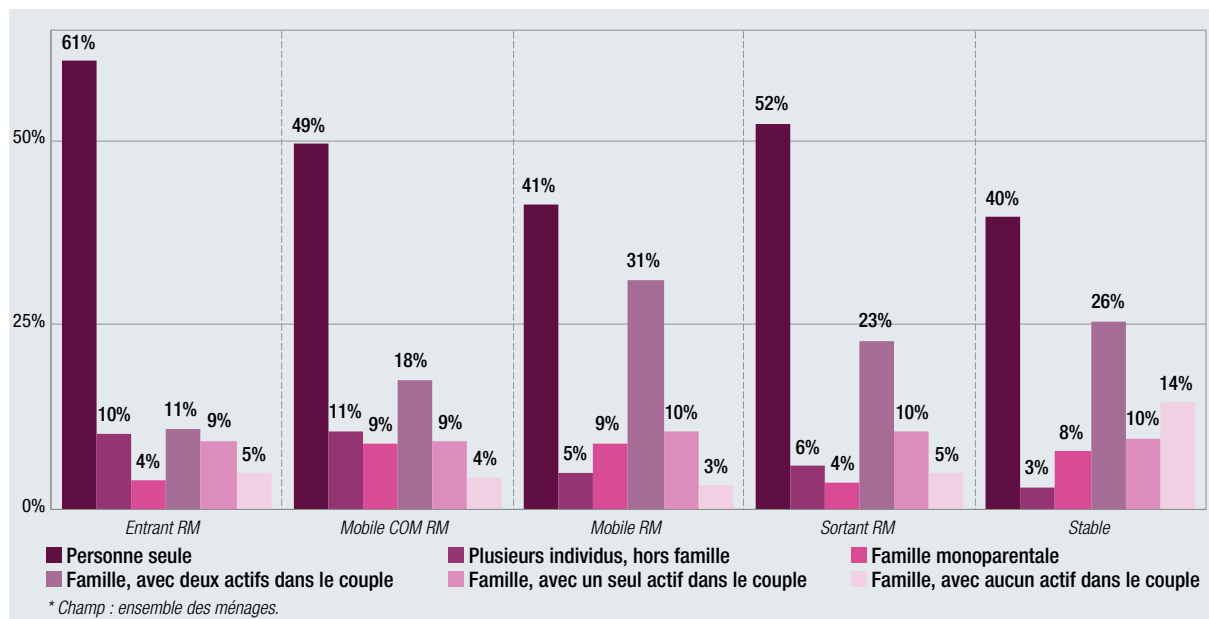
la ville de Rennes au cours de leur cursus d'autant plus que la tendance est à l'allongement de la durée des études.

Les couples bi-actifs s'éloignent de l'agglomération, les familles monoparentales s'en rapprochent

Une autre manière d'appréhender la mobilité des ménages consiste à les regarder sous le prisme de la diversité de leur configuration familiale et de leur niveau de revenu, essentiellement corrélé au nombre d'actifs au sein du ménage.

- **Les personnes seules** : auquel on peut ajouter les ménages composés de plusieurs personnes hors famille qui

FIGURE 14 : RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS MODES DE COHABITATIONS DES MÉNAGES SELON LE PROFIL MIGRATOIRE





pour une large part représentent les colocataires, affichent un gain d'environ 6 000 personnes. Ces personnes représentent essentiellement la population jeune et étudiante.

- **Les familles monoparentales**, avec un gain très faible d'environ 300 montrent un niveau de mobilité assez élevé au sein de la métropole, eu égard à leur poids dans la population stable, qu'il s'agisse de déménagements au sein de la même commune ou en changeant de commune (9%). Ceci est révélateur de la recherche d'un logement en adéquation avec l'évolution de leur configuration familiale, souvent marquée par une séparation. Par ailleurs, l'hypothèse implicite selon laquelle il s'agit de ménages aux faibles revenus est juste mais cette tendance générale ne doit pas gommer les disparités qui peuvent exister (cf. Encadré 6).
- **Les couples composés de 2 actifs**, est la seule catégorie de ménage à afficher un déficit : près de 950 personnes entre entrées et sorties. Pour nombre d'entre eux, la périurbanisation s'avère le moyen de mettre en adéquation attentes et possibilités en termes d'habitat. Ils présentent par ailleurs une mobilité relativement élevée au sein de Rennes Métropole ce qui dénote de leurs possibilités moins contraintes que les personnes seules ou les familles monoparentales pour trouver des logements correspondant à leurs besoins familiaux.
- **Les autres ménages avec couples** affichent un léger gain d'environ 600 personnes. Ils sont en revanche beaucoup moins mobiles au sein de la métropole, cette tendance

ENCADRÉ 3

FAMILLES MONOPARENTALES

Le nombre de familles monoparentales avec enfant(s) mineur(s) est en forte hausse depuis quelques décennies. Elles étaient essentiellement la conséquence du décès du conjoint dans le passé. Leur situation est aujourd'hui essentiellement liée aux séparations (75% des cas en 2011). En Bretagne, le nombre des familles monoparentales actives augmente d'environ 13 700 entre 1999 et 2009. À cette date, les personnes de référence de ces ménages sont majoritairement des femmes ; quadragénaires ou trentenaires (respectivement 37% et 22%). Plus d'un tiers de ces ménages fait partie des employés. Sur les 5 ans considérés (2003-2008), les familles monoparentales ne représentent que 8,4% des migrations des ménages actifs bretons, en relation avec leur poids dans cette population. Seules les grandes unités urbaines voient s'installer davantage de ces actifs qu'elles n'en voient partir. Le gain est minime pour les villes-centres, plus important pour les premières couronnes où il avoisine 6% des ménages de ce type en 2008.

1 Insee-Bretagne. Octant Analyse n°46, février 2013, Ludivine Neveu-Chéramy.

s'accroît en parallèle de la baisse du nombre d'actifs dans le couple pour atteindre un niveau très bas lorsqu'il n'y en a aucun. On peut faire l'hypothèse qu'il s'agit alors de ménages pauvres, subissant une forme d'assignation à résidence, leurs moyens financiers ne leur donnant pas la liberté de mobilités résidentielles choisies.

LE LOGEMENT

Les Français, en matière d'habitat, préfèrent la maison individuelle. Cette préférence est souvent révélée à partir des données INSEE, faisant état de la progression du parc de logements individuels, et aussi des déclarations des personnes interrogées. Le pavillon, souvent décrié au regard de certaines conséquences environnementales, se situe incontestablement au plus haut des préférences. À cette caractéristique du logement des Français vient s'ajouter la variable de son statut. Le fait d'être propriétaire est plus déterminant encore à l'égard des comportements de mobilité des ménages, ces deux variables étant souvent articulées.

La propriété d'une maison individuelle est un facteur d'ancrage résidentiel

En dehors de l'emploi ou de l'évolution de la famille, le déménagement semble motivé par le souhait d'acquisition de son logement. Dans un mouvement général d'accession à la propriété, il est évident que l'attrait pour le statut de propriétaire occupant joue un rôle important pour orienter les choix en matière de mobilités résidentielles. Cela est particulièrement vrai en Bretagne, « région de propriétaires », où 62 % des ménages actifs possèdent leur logement¹. C'est dans ce contexte qu'il convient d'examiner les données locales qui s'inscrivent dans les tendances générales tout en affichant certaines spécificités.

Concernant les migrations « locales », c'est-à-dire dans un environnement plus ou moins proche, l'accès à la propriété et à une maison individuelle sont des critères déterminants.

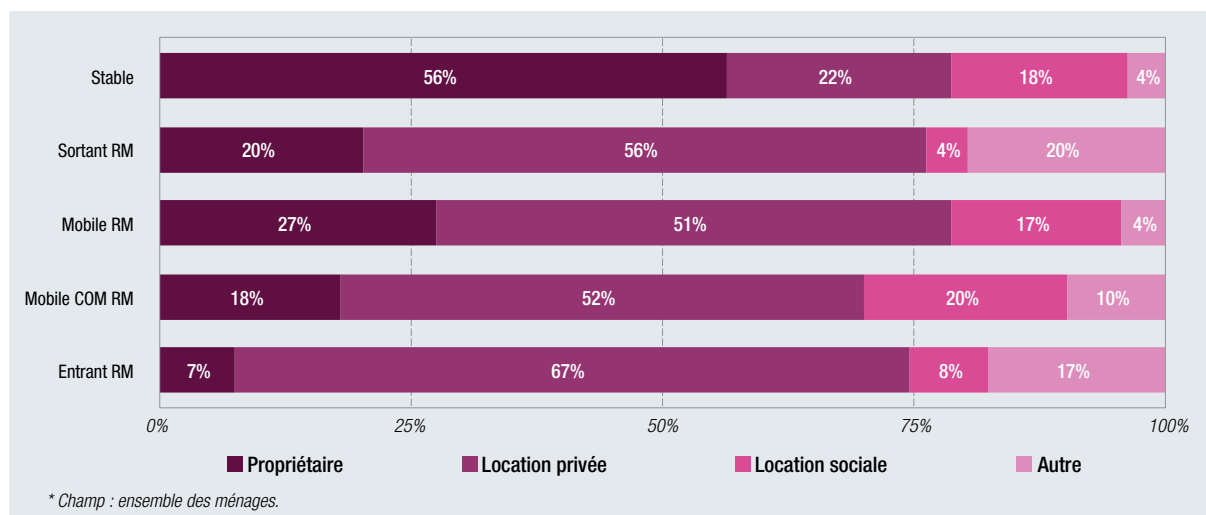
- **Les propriétaires occupants** : sont les moins mobiles, toutes choses égales par ailleurs, ils représentent plus de la moitié des populations stables (56 %). Mais le taux de

seniors plus élevé parmi les populations stables constitue également un facteur explicatif car il existe une relation évidente entre l'âge de la personne de référence du ménage et le statut d'occupation du logement : le vieillissement de la population et la propriété du logement freinent la mobilité résidentielle. Les ménages mobiles au sein de Rennes Métropole atteignent cependant un taux significatif (27 %) et l'on peut faire l'hypothèse qu'il s'agit de ménages connaissant une trajectoire ascendante en accédant à la propriété dans la métropole.

- **Les locataires dans le parc privé** : à l'inverse, sont nettement moins représentés parmi les populations stables (20 %) et au contraire de façon nettement plus élevée parmi les entrants ou de sortants (67 %) mais aussi les ménages mobiles au sein de la métropole, pratiquement au même niveau dans une même commune ou entre différentes communes (52 % et 51 %).
- **Les locataires de logements sociaux** : sont globalement assez « ancrés » sur le territoire puisqu'ils sont peu nombreux à en sortir (4 %) mais, de la même façon, peu d'entrants accèdent à ce statut à leur arrivée (8 %). En revanche, ils démontrent une mobilité relativement élevée sur le territoire, avec un turn-over particulièrement élevé entre communes au sein de l'agglomération (20 %) mais également au sein d'une même commune (17 %).
- **Les autres statuts** : représentent essentiellement des solutions de logement pour les ménages précaires mais aussi des institutions ou des résidences pour les étudiants ou jeunes travailleurs notamment. Or, celles-ci sont particulièrement sollicitées pour l'accueil des jeunes avec 17 % des entrants.

¹ Insee-Bretagne. Octant n°46, février 2013.

FIGURE 15 : RÉPARTITION DES STATUTS D'OCCUPATION DES LOGEMENTS SELON LE PROFIL MIGRATOIRE EN 2013

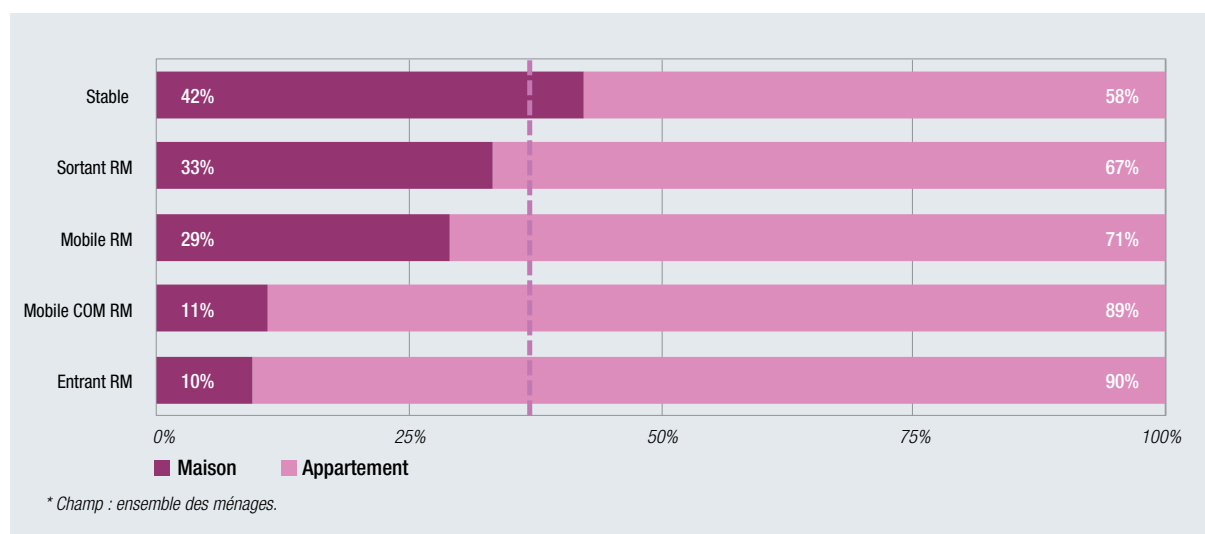




L'attractivité des Français pour la maison individuelle est bien connu et bien documenté. Cela tient sans doute en grande partie à des éléments objectifs tels que le jardins ou encore la surface du logements (cf. encadré 3). Rennes Métropole s'inscrit dans cette tendance générale car si la part de maison individuelle s'établit à 37 %, cette moyenne cache une grande disparité entre la ville centre où cette part n'est que de 25 % et les autres communes de la métropole où elle atteint 67 %.

La part des stables parmi les ménages occupant une maison individuelle (42 %) est beaucoup plus élevée que leur part dans l'ensemble des logements de ce type démontrant l'impact sur la stabilité que confère ce paramètre. La part des sortant, habitant dans une maison individuelle est également élevé mais il s'agit plus probablement dans ce cas des jeunes qui partent étudier et quitte le domicile parental.

FIGURE 16 : POIDS RELATIF DES APPARTEMENTS ET DES MAISONS SELON LE PROFIL MIGRATOIRE EN 2013





ENCADRÉ 4

LES FRANÇAIS ET L'HABITAT INDIVIDUEL ¹

Fin 2013, la France métropolitaine compte 28 millions de résidences principales. Plus de la moitié d'entre elles sont des maisons individuelles. La proportion de l'habitat individuel est stable depuis le début des années 2000 (56,6 % en 2013), après avoir augmenté régulièrement dans les décennies 1970 à 1990. La maison est, avant tout, une affaire de propriétaires. 80 % des propriétaires occupent une maison, alors que plus des deux tiers des locataires du secteur libre et 84 % des locataires du secteur social résident en habitat collectif. La quasi-totalité des résidences principales en zones rurales sont des maisons, tandis que, dans les unités urbaines de 200 000 habitants ou plus (y compris l'agglomération parisienne), il s'agit d'appartements dans 68 % des cas.

L'enquête Logement permet toutefois d'en savoir plus sur les caractéristiques et qualités du logement individuel. Celui-ci progresse régulièrement ne serait-ce qu'en termes de surface. En moyenne, la surface des logements a augmenté, rapidement dans les décennies 1970 et 1980 puis plus lentement dans les décennies 1990 et 2000. En 2013, elle est à peu près la même qu'en 2006 (91 m²). Cette stabilité recouvre des tendances différentes dans l'habitat individuel et dans le collectif. Alors que la surface des maisons a continué d'augmenter très légèrement (pour atteindre 112 m² en 2013), celle des appartements, qui stagnait depuis 25 ans, a été repérée, en 2013, en recul (à 63 m²).

Le nombre moyen de personnes par logement a, lui, régulièrement baissé depuis les années 1980, en raison notamment du vieillissement de la population et de l'augmentation du nombre des décohabitations liées aux ruptures conjugales. En moyenne, un logement ne compte plus 2,7 personnes comme en 1980 mais 2,3 en 2013. Depuis 1984, la taille des ménages a diminué plus sensiblement dans le collectif (-0,5) que dans l'individuel (-0,4). En conséquence, la surface moyenne par personne a augmenté de près de 10 m² depuis les années 1980 et plus particulièrement dans l'habitat individuel, où elle atteint 45 m² contre 32 m² dans le collectif, soit des progrès en surface, plus importants pour le logement individuel que pour le logement collectif (où l'on observe stagnation et même diminution). Le logement individuel diffère de plus en plus du logement collectif et devient, au moins sur le plan de l'espace, toujours plus attractif.

¹ Julien Damon. *Les Français et l'habitat individuel, préférences révélées et cachées*. Revue SociologieS, 2017.

Les effets territoriaux de l'attractivité démographique

Attirer de nombreux habitants manifeste de la vitalité d'un territoire, mais les analyses du chapitre précédent ont montré que les facteurs de mobilité résidentielle sont très différents selon les populations et que l'attractivité est sélective tant par l'âge, les situations d'emploi ou les configurations familiales ce qui pose la question du maintien des équilibres sociaux pour préserver le développement harmonieux du territoire. « *La croissance des inégalités de rémunération, de logement et de conditions de vie, risquent d'être un facteur limitant de l'attractivité des grandes métropoles. Les effets pervers de l'attractivité sont nombreux et puissants. C'est pourquoi une attractivité mal équilibrée est susceptible d'engendrer son contraire : la répulsivité. Les villes dites « duales », au premier rang desquelles figure Paris, en font l'expérience à travers leur difficulté à enrayer les départs vers d'autres agglomérations ou vers leur couronne pé-*

Centre des Congrès.



© Jean Guervilly Architecture.

riurbaine »¹. Le peuplement communal repose sur la croissance naturelle, des naissances et des décès, qui cependant varie peu dans le temps, mais beaucoup plus significativement sur le solde migratoire. Il est donc important de mieux comprendre le rôle joué par les mobilités résidentielles dans les évolutions socio-démographiques au niveau communal. Il s'agit d'une part de mesurer l'importance des flux de mobilité propres à chaque territoire et d'autre part d'évaluer les éventuels effets qualitatifs sur leur structure démographique.

Pour appréhender l'inscription territorialisée de l'attractivité démographique dont bénéficie Rennes Métropole, les communes ont été rattachées à quatre types d'espaces, faisant référence à l'armature urbaine du SCoT du Pays de Rennes (cf. carte 2) :

- **La ville de Rennes** avec une place particulière notamment en termes d'image et de pôle commercial.
- **Le cœur de Métropole** constitué de quatre communes limitrophes à la ville-centre. Il fournit l'offre principale en logements, services, emplois du pays de Rennes et assure la fonction spécifique de rayonnement grâce aux grands équipements, aux fonctions métropolitaines et au commerce.
- **Les pôles d'appui** qui, en complémentarité avec les communes du cœur de métropole, jouent un rôle d'équilibre et de développement dans l'animation des bassins de vie.
- **Les pôles de proximité** que sont les autres communes, venant compléter le maillage urbain, elles offrent les services et les équipements nécessaires aux besoins quotidiens de leurs habitants.

¹ Hervé Alexandre, François Cusin, Claire Juillard. *L'attractivité résidentielle des agglomérations françaises. Paris Dauphine. 2010*



© Didier Gouray.

CARTE 2 : DÉCOUPAGE DE LA MÉTROPOLE SELON L'ARMATURE URBAINE DU SCOT DU PAYS DE RENNES



DES MOBILITÉS DIFFÉRENCIÉES SELON LES TERRITOIRES

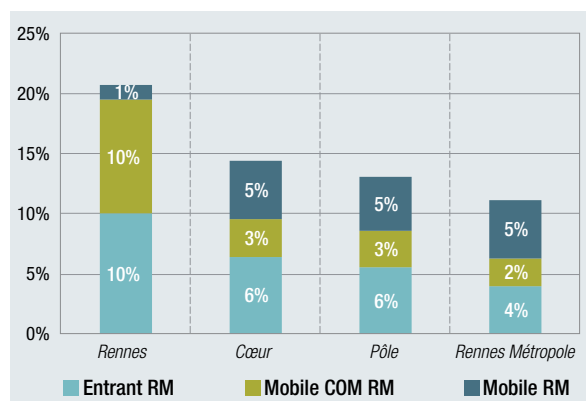
La ville de Rennes concentre plus des deux tiers des mobiles

L'attractivité globale que connaît la métropole rennaise ne se répartie pas de façon homogène sur l'ensemble des communes.

Comme la plupart des grands pôles urbains, le territoire de Rennes Métropole, pris dans son ensemble, présente des situations contrastées entre centre et périphérie. Ainsi, 50 % des habitants de la métropole résident à Rennes mais la ville centre reçoit 66 % des mobiles, qu'il s'agisse d'entrants dans la métropole ou de mobile intra-métropole. À l'inverse, les autres communes de RM n'accueillent que 12 % des mobiles alors qu'elles représentent 23 % des habitants de la métropole. Les communes du cœur et des pôles se situent à un niveau médian avec un taux de mobilité plus proche du poids démographique qu'elles représentent dans l'agglomération, (respectivement 11 % pour 11 % et 11 % pour 16 %).

On note donc un gradient de mobilité, d'autant plus fort que l'on se rapproche du centre : plus d'un habitant sur 5 est mobile à Rennes, plus d'un sur 7 dans le cœur de métropole, plus d'un sur 8 dans les pôles et plus d'un sur 9 dans les autres communes de la métropole.

FIGURE 19 : PART DE NOUVEAUX RÉSIDENTS SELON LE PROFIL DE MOBILITÉ ET LA ZONE D'HABITATION DANS RM EN 2013



Des profils de communes en interaction au sein d'un même ensemble

Du fait de l'importance des 20-25 ans parmi les mobiles, (entrants, sortants et mobiles au sein de la métropole), induit des effets sur le profil des communes, notamment en termes d'âge. Cependant, les profils communaux ne doivent pas être lus de façon indépendante, ils s'ordonnent au contraire selon une logique de répartition où chacun des espaces joue un rôle spécifique et complémentaire.

FIGURE 18 : RÉPARTITION DES FLUX DE MIGRATION RÉSIDENTIELLE DURANT L'ANNÉE 2012-2013 AYANT TRANSITÉ PAR RENNES MÉTROPOLE EN NOMBRE DE PERSONNES

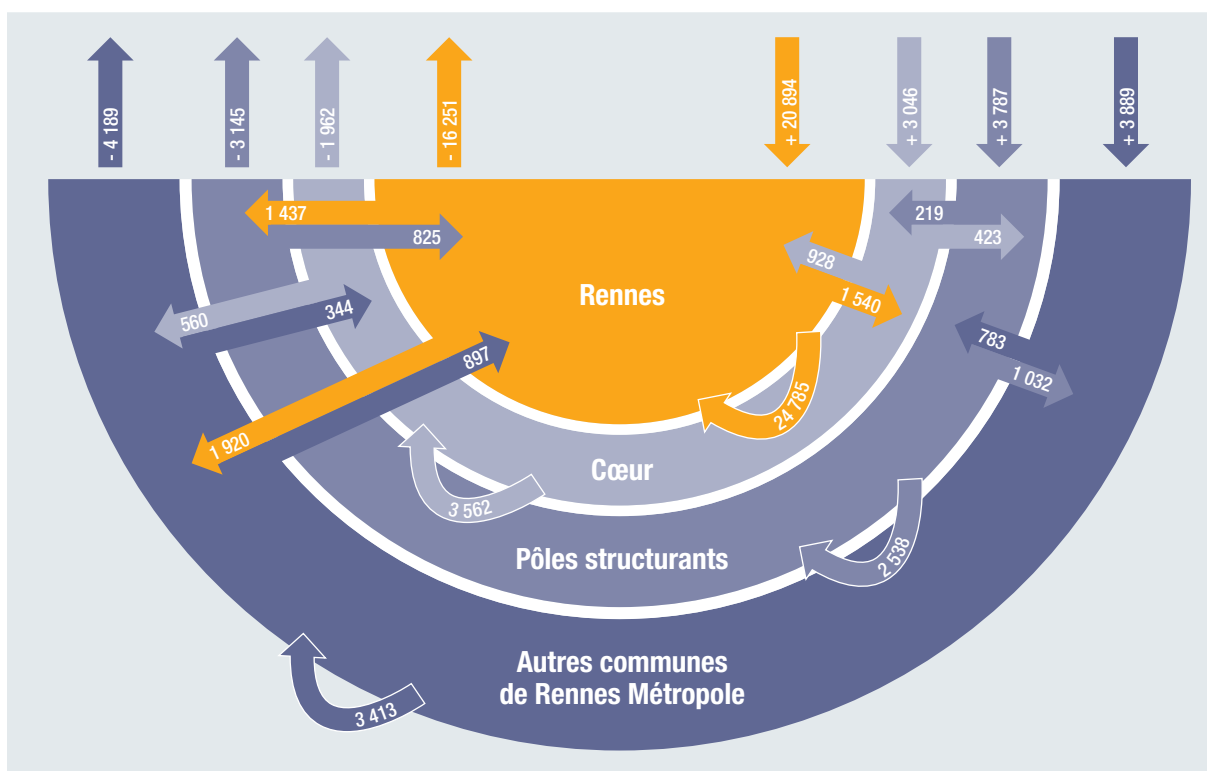
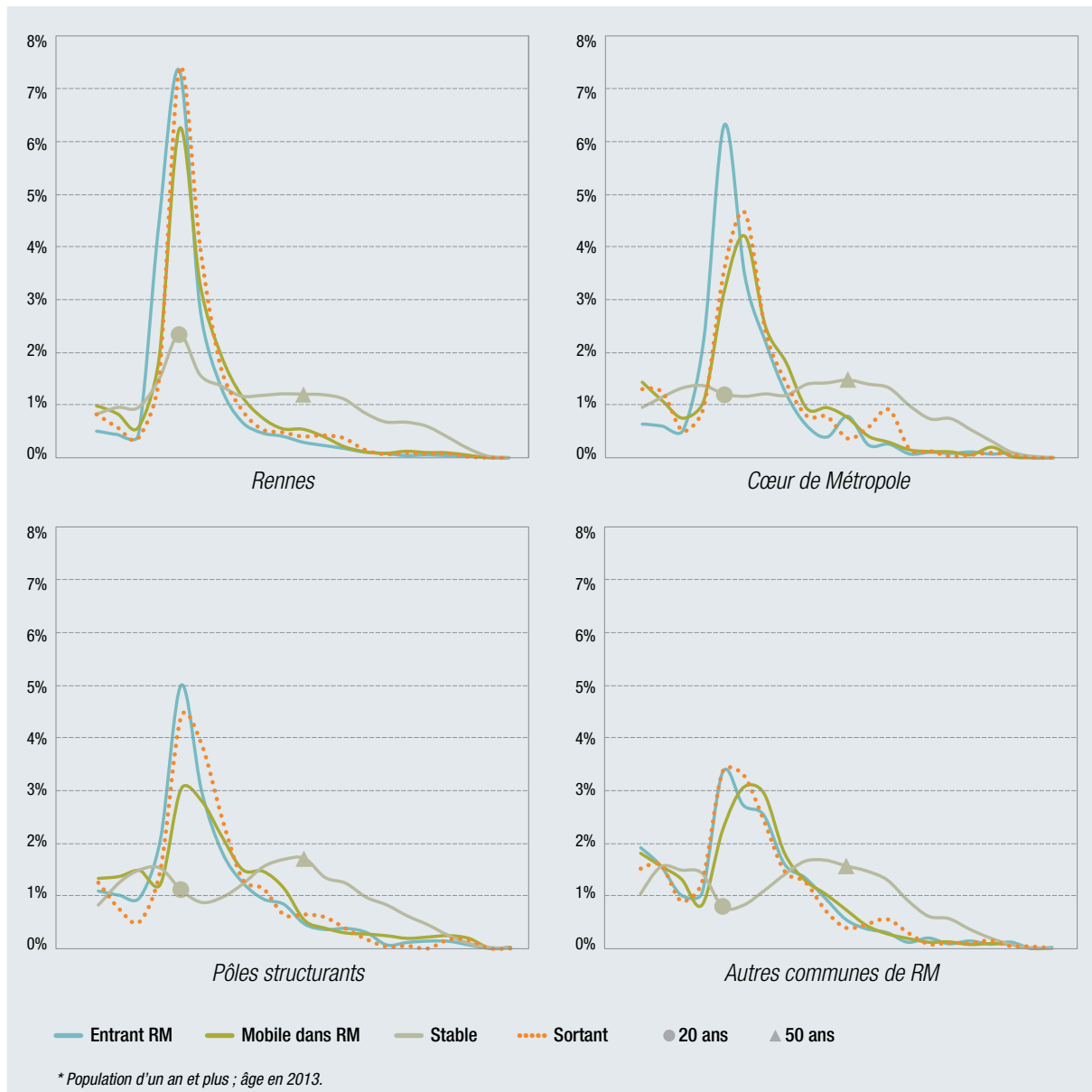


FIGURE 20 : STRUCTURE PAR ÂGE, SELON LES PROFILS MIGRATOIRES ET LES ZONES DE RÉSIDENCES



La structure par âge des différents profils migratoires (cf. figure 20) a été éclatée ici selon les secteurs géographiques du territoire de Rennes Métropole. Cette vignette, à partir du profil des stables (en gris) où sont pointés les niveaux des 20 ans (le rond) et des 50 ans (le triangle), permet de mettre en valeur, de façon assez nette, la propagation d'une onde se diffusant du centre vers la périphérie et induisant des profils de communes dont les spécificités sont relativement nettes.

- **À Rennes**, avec un pic autour des 20 ans, la ville accueille essentiellement des jeunes et en termes relatif, peu d'enfants de 0-14 ans et peu de plus de 50 ans.
- **Le cœur de métropole** montre un profil plus lissé avec un légère surreprésentation des 40-55 ans, soit une tendance familiale autour de jeunes ménages avec enfants comme l'atteste la remontée du taux des 0-14 ans.

- **Les pôles** présentent un profil similaire au précédent mais légèrement décalé dans le temps avec un pic plus prononcé des 50 ans, soit un profil de familles dont les chefs de ménages sont un peu plus âgés, ayant donc également des enfants plus âgés comme en témoigne la sous-représentation des jeunes de 20 ans quittant le domicile parental pour aller faire leurs études, soit à Rennes, soit à l'extérieur de la métropole.
- **Les autres communes de Rennes Métropole** voient la sous-représentation de jeunes de 20 ans se creuser mais aussi la part des plus de 55 ans diminuer avec à la fois des profils de familles qui vieillissent et des seniors qui quittent leur commune au moment de la retraite.

DES ÉVOLUTIONS TERRITORIALES SOUS L'EFFET DES MOBILITÉS

La mobilité des ménages et leur choix de localisation peuvent sensiblement modifier la composition sociale des territoires et contribuer à remodeler le paysage social. Ces évolutions seront d'autant plus fortes que la mobilité au sein d'un territoire est élevée, comme c'est le cas pour la métropole rennaise. En effet, plus les logements changent fréquemment d'occupants, plus les changements sociologiques sont possibles rapidement. Paradoxalement, ces mouvements peuvent avoir tendance à reproduire, voire à accentuer les oppositions socio-spatiales ce qui explique également la relative stabilité dans le temps des schémas de division sociale (cf. encadré 5) mais cela n'exclut pas des transformations.

Différentes facettes des mouvements à l'œuvre sur le territoire de Rennes Métropole peuvent être présentées à partir de plusieurs indicateurs : les compositions familiales, la structure des âges, le niveau de diplôme et les CSP, sans doute le critère le plus signifiant en termes de mixité sociale. En effet, l'antinomie entre les cadres et professions intellectuelles supérieures d'un côté et les ouvriers de l'autre structure bien l'espace socio-résidentiel des villes françaises. « *Ces catégories socioprofessionnelles classées aux deux extrémités de l'échelle sociale sont également les plus concentrées dans l'espace urbain, sachant que cette concentration atteint son maximum pour les cadres* »¹. De nombreux travaux tendent à prouver que les processus de concentration de groupes sociaux dans certains secteurs par rapport à un espace global résultent d'abord de l'embourgeoisement de certains quartiers, « *la ségrégation la plus forte est d'abord celle des classes supérieures* »². En effet, la prégnance de l'entre soi et le fait que la majorité des gens préfèrent habiter près de personnes qui leur ressemblent évoque la gentrification³. « *La concentration de la richesse dans quelques voisinages seulement est l'expression d'un choix, celui des personnes les plus aisées et les mieux informées de s'installer dans les environnements les plus stables et les plus protégés possible [...] C'est sans doute la raison pour laquelle, contrairement à une idée reçue, les personnes les plus pauvres et les plus démunies de diplômés sont aujourd'hui plutôt moins concentrées sur le territoire que les personnes les plus riches* »⁴. Ce sont donc principalement les

quartiers les plus riches qui se ferment aux couches sociales les moins favorisées. Les populations disposant de moins de ressources subissent plus le phénomène de séparation. Leur choix de résidence est plus contraint et concentré notamment dans le parc social, ce qui peut être mis en relation avec la part importante de pauvreté dans les grands pôles urbains⁵.

Les évolutions territoriales sont liées à la mortalité mais la dynamique principale est celle des migrations. Ainsi l'étude des choix de localisation des populations mobiles est une manière de voir « qui capte quoi ? ». Ces analyses doivent cependant être considérées avec prudence dans la mesure où les données mobilisées ne concernent qu'une observation sur une année (2012-2013). Il ne peut donc s'agir, tout au plus, que de signaux faibles. D'autre part, la question de l'échelle est primordiale pour l'interprétation. Or, les moyennes communales sont trompeuses et ne rendent qu'imparfaitement compte de l'hétérogénéité qui peut exister à une échelle intra-quartier⁶. Sans compter qu'une mixité socio-spatiale peut se combiner avec d'autres formes d'évitement et que le mélange social relatif ne gomme pas nécessairement la distance sociale comme l'a démontré l'article-culte de Chamboredon et Lemaire⁷.

ENCADRÉ 5

LES CONTRASTES TERRITORIAUX SONT UN HÉRITAGE DE L'HISTOIRE⁸

Les configurations socio-spatiales ont une relative inertie dans le temps de sorte qu'elles présentent une grande stabilité. Comme tous les grands pôles urbains, Rennes Métropole accueille des habitants de statuts sociaux et de niveaux de vie très différents, toutefois, leur répartition est inégale à l'intérieur de ce territoire. Les ménages les plus aisés ont toujours privilégié le nord de la ville de Rennes et le nord de Rennes Métropole⁹ alors que la mixité est plus grande dans le centre et le sud. Conjointement à cette distinction nord-sud, il faut ajouter un schéma plutôt de type radio-concentrique ou auréolaire avec une 2^{ème} couronne de communes plus excentrées qui accueillent plus de jeunes ménages et de jeunes familles¹⁰.

8 Insee-Audiar. Octant Analyse. N°29. Le revenu des ménages de Rennes Métropole : des contrastes territoriaux héritage de l'histoire. Février 2012.

9 Les 8 communes de Rennes Métropole ayant un revenu médian supérieur à 22 000 euros sont toutes au nord de Rennes, par ordre décroissant du revenu médian : Saint-Grégoire, Cesson-Sévigné, Thorigné-Fouillard, Saint-Sulpice-la-Forêt, Pacé, Betton, Montgermont, Vezin-le-Coquet.

10 Les communes les plus éloignées de Rennes dans la 2^{ème} couronne sud-est : Bourgbarré, Saint-Armel, Orgère et Brécé.

5 Plus de 90 % des 4,62 millions de logements sociaux selon le Répertoire du parc locatif social (RPLS) sont situés dans les grands pôles urbains et ont pour vocation d'accueillir des ménages à faibles revenus.

6 Etude Insee - Audiar (Fideli) prévue en 2018.

7 J.-C. Chamboredon et M. Lemaire. Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement. In *Revue française de sociologie*, XI, pp 3-33. 1970.

1 François Madoré. *Ségrégation sociale de l'habitat*. Presses universitaires de Rennes. 2004.

2 Préteceille, Edmond. « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? ». *Recherche sur les quartiers de la région parisienne. Sociétés contemporaines*, n°62, 2006.

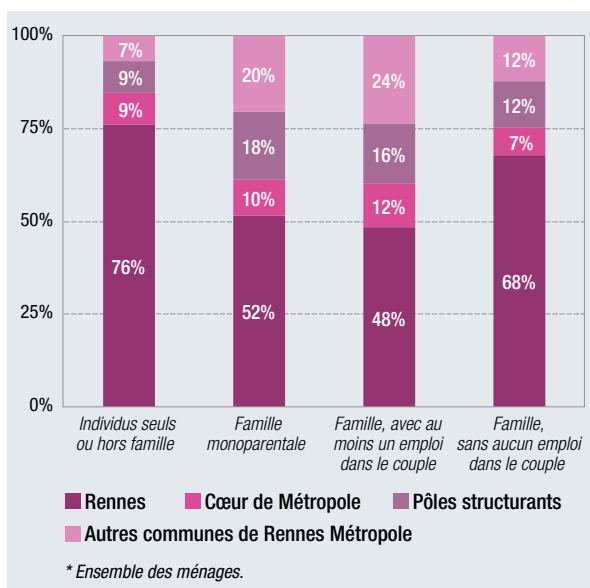
3 La gentrification (anglicisme créé à partir de gentry, « petite noblesse »), ou embourgeoisement urbain en français, est un phénomène urbain par lequel des personnes plus aisées s'approprient un espace initialement occupé par des habitants ou usagers moins favorisés, transformant ainsi le profil économique et social du quartier au profit d'une couche sociale supérieure.

4 E. Maurin. *La ségrégation urbaine, son intensité et ses causes*. In S. Paugam (sous la dir. de). *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, Paris, PUF. Le lien social, 2007.

Les familles plus présentes dans les communes périphériques

Des facteurs, tels que le type de ménage, discriminent les niveaux de vie de la population. En effet, les raisons qui conduisent les ménages à changer de logement visent à l'adapter à l'évolution de la structure familiale et à leur situation sociale. Ces deux variables sont en interaction forte, leur niveau de vie les dotant d'une plus ou moins grande liberté de choix, avec une aisance plus élevée pour les couples que pour les personnes seules et les familles monoparentales même si ces valeurs moyennes recouvrent des écarts (cf. encadré ci-contre).

FIGURE 21 : STRUCTURES FAMILIALES DES MÉNAGES MOBILES EN 2012, SELON LA ZONE D'HABITATION DANS RENNES MÉTROPOLE



- **Les ménages les moins aisés**, c'est-à-dire les familles sans aucun emploi dans le couple sont globalement plus présentes dans la ville-centre, mais aussi dans les pôles. Ceci est à mettre en corrélation avec la présence de logements sociaux. Il en est de même pour les solo, ils représentent majoritairement les étudiants qui sont très polarisés par Rennes. Les familles monoparentales se retrouvent sur l'ensemble des catégories de communes et en particulier dans le périurbain. On peut faire l'hypothèse qu'il ne s'agit pas seulement de locataires du parc social car, contrairement à une idée répandue, ces familles ne sont pas toutes pauvres (cf. encadré 6).
- **Les familles plus aisées**, c'est-à-dire celles qui ont au moins un emploi dans le couple, sont proportionnellement moins présentes à Rennes et plus fortement localisées dans les autres communes de la métropole.

ENCADRÉ 6 RÉPARTITION DES NIVEAUX DE VIE ¹

Les familles monoparentales : la pauvreté est fréquente parmi ces familles : 27% d'entre elles vivent en dessous du seuil de pauvreté. Les revenus de redistribution ne compensent que partiellement les revenus du parent seul. Leur niveau de vie annuel médian se situe à 15370 €. Plus largement, 60% des familles monoparentales de la métropole sont modestes avec des différences toutefois notables, allant de 35% à Saint-Grégoire à 79% dans le quartier du Blossne.

Les personnes seules sont, elles aussi, plus concernées par la pauvreté que la moyenne des ménages : 15,8% d'entre elles sont pauvres. De plus, elles ont très souvent un niveau de vie modeste (44%). Cette pauvreté concerne plus les hommes que les femmes. En effet, les hommes seuls sont plutôt jeunes, les femmes seules plutôt âgées et la pauvreté est plus forte chez les jeunes.

¹ Cf. Insee - Audiar. Analyse N°48. Mixité sociale et taux de pauvreté relativement faible dans Rennes Métropole. Décembre 2016.



Bourg de Romillé.

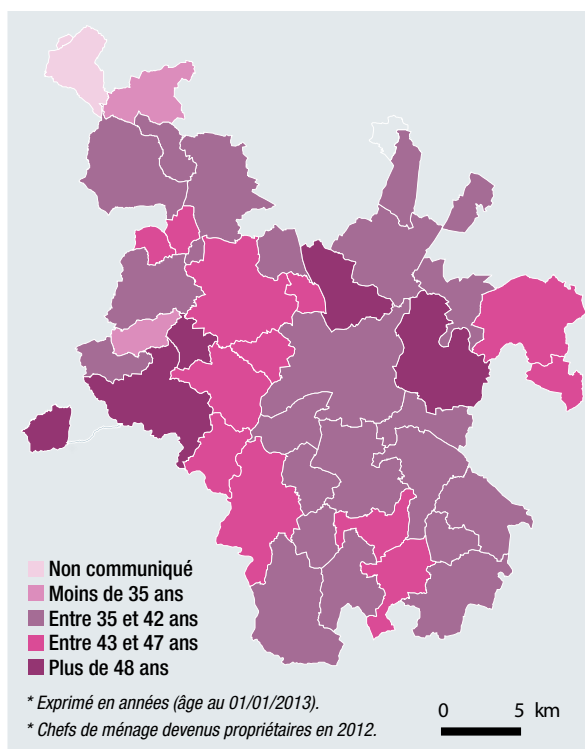


© Audiar

La deuxième couronne accueille les jeunes ménages accédant à la propriété

La logique de répartition des ménages selon les âges par catégories de communes, mise en évidence (cf. figure 20), correspond à des moyennes qui se déclinent sur le territoire de manière plus complexe, en fonction des choix des ménages et/ou des contraintes, liées notamment aux différentiels des prix fonciers et immobiliers. Pour mieux approcher les tendances d'évolution territoriales, l'accession à la propriété a été isolée (cf. carte 3) dans la mesure où cet élément constitue l'un des principaux déterminants des mobilités résidentielles de proximité. En effet, la trajectoire résidentielle des ménages reste globalement orientée vers la propriété puisqu'une fois installés dans ce statut, leur stabilité est remarquable (cf. figure 15).

CARTE 3 : ÂGE MOYEN DES CHEFS DE MÉNAGE DEVENUS PROPRIÉTAIRES EN 2012 DANS RM SELON LA COMMUNE DE RÉSIDENCE



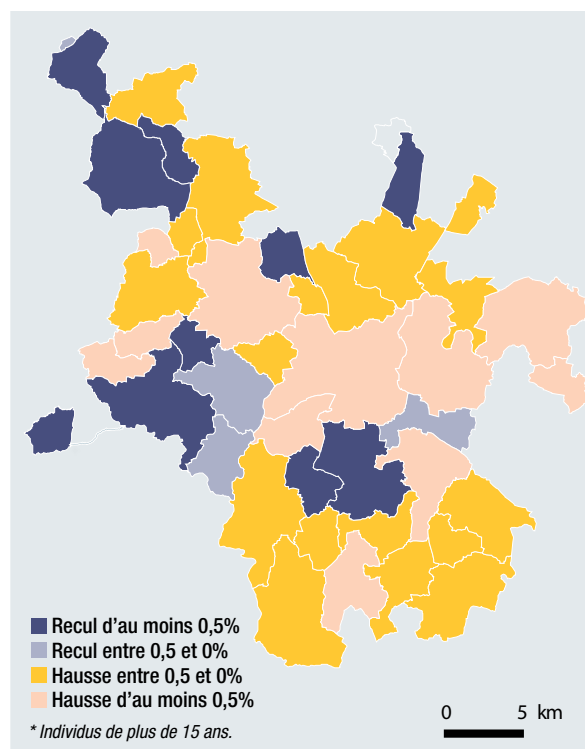
Cette illustration (cf. carte 3) porte sur un ensemble très étroit puisqu'il s'agit de moins de 5 400 ménages mobiles au sein de la métropole et devenus propriétaires. Il ne peut s'agir que d'identifier des tendances émergentes dont il conviendra de vérifier dans la durée si elles se confirment ou non.

Cette carte peut être interprétée selon plusieurs principes d'organisation spatiale qui se conjuguent. Tout d'abord, un schéma auréolaire, avec un gradient de répartition de la jeunesse à partir de la ville-centre, les plus jeunes chefs de ménages se situant à une distance plus éloignée et au contraire les plus âgés plus proches du centre. D'autre part, une répartition sectorielle selon une division Nord/Sud avec cependant des exceptions dans les deux cas.

Ces tendances doivent être lues à partir de la corrélation avec l'offre de logements en accession, plus ou moins dynamique selon les communes et associées à un effet prix, lié au marché immobilier. Les jeunes ménages mobiles seraient plus représentés dans les logements récents à un coût d'autant plus abordable pour eux qu'ils se situent plus loin du cœur d'agglomération. Alors que les ménages plus âgés poursuivraient leur parcours résidentiel via l'acquisition de logements d'occasion, en ajustant leur logement à l'évolution de leurs besoins, mais également en exerçant des choix d'espaces plus marqués socialement, en l'occurrence au Nord, par désir d'appartenance à un groupe¹.

Les jeunes diplômés s'implantent dans les communes périurbaines

CARTE 4 : ÉVOLUTION DE LA PART DES HAUTS DIPLÔMÉS AU SEIN DE RENNES MÉTROPOLITAIN EN 2012



La dotation en diplômes supérieurs concerne plus majoritairement les jeunes (cf. figure 6), il est donc pertinent de mettre en regard ces deux approches. À l'instar de l'indicateur des âges (cf. carte 3) apparaît un phénomène similaire (cf. carte 4) de hausse de la part des plus diplômés dans des communes se situant à une certaine distance de la ville-centre, alors que les communes limitrophes et notamment celles du cœur de métropole et les pôles connaissent plutôt une évolution négative dans ce domaine tout comme les communes les plus éloignées.

On peut faire l'hypothèse que l'évolution des communes périurbaines, légèrement plus écartées de Rennes que celles du

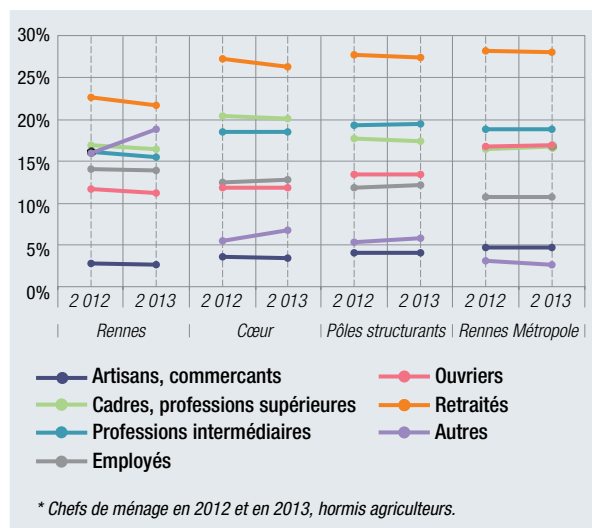
¹ Cf. Maurin, E. *Le ghetto français : enquête sur le séparatisme social. La république des idées*, 2004.

cœur ou des pôles, bénéficient d'une arrivée de jeunes ménages dotés de hauts niveaux de diplômes dont les revenus les orientent vers des localisations où les prix fonciers et immobiliers sont moins élevés.

Il faut cependant souligner que les indications apparaissant dans ces cartes ne concernent que les données d'une année (2012-2013), et d'autre part que le découpage en classes a été retenu pour faire apparaître des différences nettes, recouvrant des écarts relativement minimes dans la réalité.

Une augmentation de la part des cadres dans les communes périurbaines, en particulier au sud

FIGURE 22 : ÉVOLUTION DE CHAQUE CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE SELON LE ZONAGE DURANT L'ANNÉE 2012



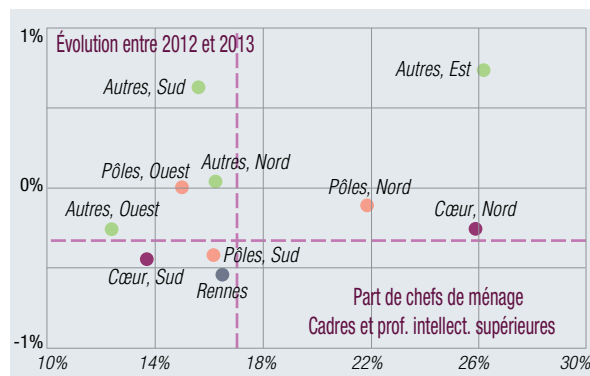
Sur l'année 2012-2013, les évolutions des différentes catégories socio-professionnelles sont peu prononcées. Par ailleurs certaines d'entre elles sont peu nombreuses, non seulement celle des agriculteurs qui ne figure pas dans ce graphique mais également celle des artisans commerçants (moins de 5%). Néanmoins, l'analyse permet de révéler certaines évolutions dont il pourra être intéressant de vérifier sur la durée l'aspect conjoncturel ou tendanciel :

- **Sur la ville de Rennes**, l'évolution la plus notable est celle de la catégorie « autres » qui représente essentiellement les étudiants¹ avec une évolution très prononcée, par effet induit les autres CSP ont tendance à baisser de façon plus ou moins prononcée.
- **Sur le cœur de métropole et dans les communes pôles**, le schéma d'évolution est similaire quoique de façon moins marquée.
- **Dans les autres communes de la métropole**, la CSP « autres », c'est-à-dire les étudiants, représente une très

¹ On note en effet une remontée des effectifs étudiants depuis 2008 sur RM, plus rapide qu'au niveau national (Cf. Tableau de bord enseignement supérieur, recherche, innovation et vie étudiante. Audiar. Décembre 2014.

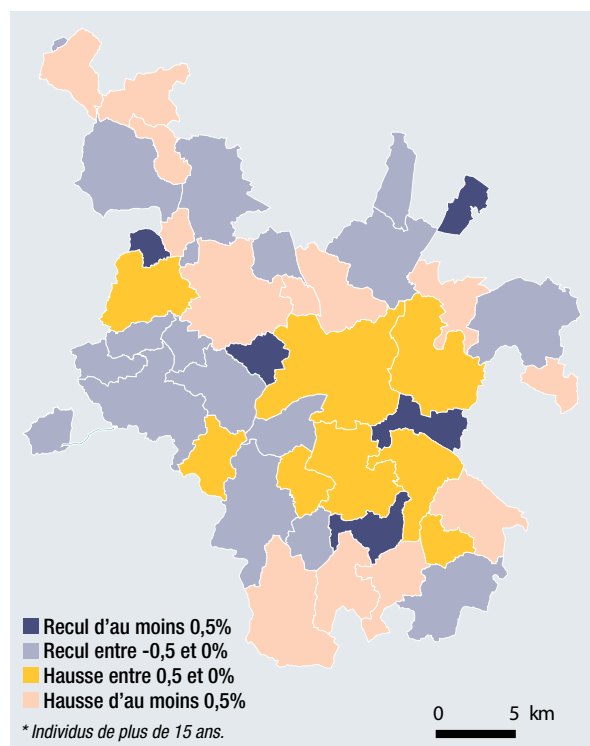
faible part (moins de 5%). On note par ailleurs une très légère augmentation de la part des cadres et professions supérieures et au même niveau des ouvriers.

FIGURE 23 : POSITIONNEMENT DES COMMUNES DE RENNES MÉTROPOLÉ SUIVANT LA PART DE CSP SUPÉRIEURE ET L'ÉVOLUTION DE LEUR NOMBRE ENTRE 2012 ET 2013



Ce graphe apporte deux informations supplémentaires par rapport au précédent : il positionne les différentes catégories de communes en fonction de leur part de CSP supérieure et d'autre part les répartit selon les secteurs géographiques. Cela permet de confirmer que ce sont les « autres communes » de Rennes Métropole qui ont évolué le plus significativement au cours de l'année 2012-2013, même si en termes de structure, elles sont parmi les moins dotées en part de cadres et professions intellectuelles supérieures, hormis les communes de l'Est dont on peut considérer qu'elles font partie du Nord dans la division Nord/Sud de l'espace métropolitain (cf. encadré 5).

CARTE 5 : ÉVOLUTION DE LA PART DES CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES AU SEIN DE RENNES MÉTROPOLÉ EN 2012





© Audier

CONCLUSION

L'exploitation des nouvelles données du RGP sur les mobilités résidentielles, mises à disposition par l'Insee, confirme l'attractivité de Rennes Métropole. Cependant leur principal intérêt consiste surtout à révéler le dynamisme global du territoire puisque plus d'un habitant sur 6 a connu un changement de domicile au cours de l'année (2012-2013). Au-delà de l'appréhension des flux, ces analyses ont permis dans cette publication de caractériser ces différentes mobilités car elles ne sont pas homogènes. Elles répondent à des logiques diverses et émanent de différentes catégories de population dont les motifs de mobilité sont liés aux différentes étapes de leur cycle de vie (études supérieures ou premier emploi, mise en couple, arrivée des enfants, séparation, départ en retraite...), mais aussi de leur situation socioéconomique. Les indicateurs mobilisés apportent des éléments qualitatifs pour mieux comprendre les motifs d'arrivée des nouveaux habitants, mais également les raisons de leur départ ou de leur changement de logement au sein de Rennes Métropole. Cette approche transversale met en évidence la complexification des parcours résidentiels qui sont aujourd'hui moins linéaires. De ce point de vue, la vision complémentaire qu'apporte l'étude réalisée en partenariat avec l'Insee sur la base du fichier Fideli¹ permet d'objectiver certains phénomènes émergents, en particulier la mise en lumière de jeunes de retour chez leurs parents, ceci pouvant être le signe de situations difficiles d'insertion professionnelle ou d'accès à l'autonomie résidentielle. L'intensité de ces mouvements sur la métropole rennaise induit par ailleurs des effets territoriaux qu'il est possible d'observer à une échelle communale, pour confirmer la permanence des profils sociodémographiques ou au contraire révéler certains phénomènes émergents. Il sera intéressant de suivre ces observations sur la durée pour confirmer ou non ces résultats, mais aussi de les affiner à une échelle infra-communale² ce qui est particulièrement nécessaire sur un territoire comme celui de Rennes Métropole où la mixité sociale est élevée.

1 Insee-Analyse. Rennes Métropole : de nombreux arrivants à chaque étape de la vie. Octobre 2017.

2 Les données Fideli à l'échelle infra-communale seront disponibles dès 2018. Un partenariat avec l'Audiar est engagé pour leur exploitation conjointe.

Annexes

Annexe 1 : Méthode et champ de l'étude

Annexe 2 : Liste des illustrations

Annexe 3 : Bibliographie

[ANNEXE 1]

MÉTHODE ET CHAMP DE L'ÉTUDE

Champ statistique

L'étude porte sur les personnes de 1 an et plus, résidant sur Rennes Métropole en 2013.

RGP

Sources : recensement de la population, millésime au 1^{er} janvier 2013. Le champ de cette étude porte sur la population âgée de 1 an ou plus (en toute rigueur : personnes nées avant le 1^{er} janvier 1 an avant), résidant en France en 2013. Depuis le recensement de 2013, les migrations résidentielles sont mesurées sur un an, alors qu'elles étaient mesurées sur cinq ans (depuis 2004), voire, avant 2004, sur neuf ou dix ans, c'est-à-dire à chaque recensement général. De ce fait, les comparaisons des volumes de migrations ne peuvent se faire directement avec les recensements antérieurs.

Nomenclature insee : fichier RGP/ Mobilités résidentielles

Les caractéristiques sociodémographiques des migrants (âge, catégorie socioprofessionnelle...) sont celles déclarées lors de l'enquête de recensement. Cf. Insee, fichier détail recensement de la population 2013 : *Liste des variables du fichier des migrations résidentielles : localisation à la commune de résidence et à la commune de résidence antérieure (30/06/2016)* (pdf, 86 Ko).

Fideli

FIDELI (Fichiers démographiques sur les logements et les individus), issue principalement de la concaténation des fichiers fiscaux (taxe d'habitation et impôts sur le revenu). Mis à jour annuellement, ce fichier fournit une information très récente pour l'analyse des migrations résidentielles. Par ailleurs, disposant de la caractéristique de la personne (de son ménage d'appartenance mais aussi de son logement) avant et après la migration, cette source permet une analyse innovante des parcours résidentiels.

Définitions

Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

Un ménage, au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont généralement considérées comme vivant hors ménage. Un ménage n'est donc pas une entité figée. Ainsi, les membres d'un ménage peuvent se séparer et former deux ménages distincts, habitant deux logements différents. C'est ce qui peut arriver en cas de séparation pour les couples par exemple, ou dans le cas de jeunes qui accèdent à un logement autonome. À l'inverse, deux ménages peuvent se regrouper pour n'en former qu'un (début de concubinage, choix d'une colocation, retour au domicile d'un enfant ou d'un ascendant...). Dans ce cas, un des ménages initiaux, ou les deux, changent de résidence principale. Finalement, le cas d'un ménage qui comprend les mêmes individus à l'arrivée dans le logement et au départ de celui-ci n'est peut-être pas si fréquent dans l'ensemble des mobilités résidentielles, d'où la difficulté d'une mesure de la mobilité résidentielle des ménages. Néanmoins, le ménage est une notion statistique incontournable pour la plupart des données statistiques.

Une famille est pour l'INSEE la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes. Il peut s'agir d'un groupe de personnes composé d'un couple (marié ou non) sans enfant, d'un couple (marié ou non) avec un ou des enfant(s), ou d'un.e adulte avec un ou des enfant(s).

Aire urbaine : un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants.

Unité urbaine : une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Périurbain. Communes des couronnes urbaines qui sont considérées comme étant sous influence urbaine du fait des déplacements domicile-travail, en l'occurrence du fait que 40 % au moins de leur population active travaille dans le pôle urbain sous l'influence duquel elles se trouvent.

Actif. Est considéré comme actif un ménage dans lequel on compte au moins un actif (personne en emploi ou en recherche d'emploi). L'âge et la catégorie sociale étudiés sont ceux de la personne de référence de la famille quand il y en a une ou de l'homme le plus âgé, en donnant la priorité à l'actif le plus âgé.

Inactifs. Les personnes qui ne sont ni en emploi (BIT) ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler...

[ANNEXE 2]

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figures

- Figure 1 : Mobilité résidentielle des habitants de Rennes Métropole – Période 2012-2013
- Figure 2 : Répartition des profils migratoires parmi les individus d'un an ou plus, résidant dans RM en 2013
- Figure 3 : Répartition des lieux d'origine des entrants dans RM en 2012
- Figure 4 : Répartition des lieux de destination des sortants de RM durant l'année 2012
- Figure 5 : Répartition par âge pour chaque profil migratoire en 2013
- Figure 6 : Répartition du niveau de diplôme le plus élevé chez les plus de 15 ans selon le profil migratoire
- Figure 7 : Répartition des principales activités économiques des personnes en emploi selon le profil migratoire en 2013
- Figure 8 : Répartition des CSP selon le profil migratoire en 2013
- Figure 9 : Répartition des CSP des entrants selon leur origine géographique en 2013
- Figure 10 : Type d'activité des individus en âge de travailler, entrant dans RM au cours de l'année 2012, selon le lieu d'origine
- Figure 11 : Profil des couples arrivés en 2012 dans RM
- Figure 12 : Conditions d'emploi des individus en âge de travailler, selon les profils migratoires en 2013
- Figure 13 : Répartition des différentes structures de ménage en taille, selon le profil migratoire 2013
- Figure 14 : Répartition des différents modes de cohabitations des ménages selon le profil migratoire
- Figure 15 : Répartition des statuts d'occupation des logements selon le profil migratoire en 2013
- Figure 16 : Poids relatif des appartements et des maisons selon le profil migratoire en 2013
- Figure 18 : Répartition des flux de migration résidentielle durant l'année 2012-2013 ayant transité par Rennes Métropole en nombre de personnes
- Figure 19 : Part de nouveaux résidents selon le profil de mobilité et la zone d'habitation dans Rennes Métropole en 2013
- Figure 20 : Structure par âge, selon les profils migratoires et les zones de résidences
- Figure 21 : Structures familiales des ménages mobiles en 2012, selon la zone d'habitation dans Rennes Métropole
- Figure 22 : Evolution de chaque catégorie socio-professionnelle selon le zonage durant l'année 2012
- Figure 23 : Positionnement des communes de Rennes Métropole suivant la part de CSP supérieure et l'évolution de leur nombre entre 2012 et 2013

Cartes

- Carte 1 : Département de naissance du chef de ménage et de son conjoint éventuel entrant dans RM au cours de l'année 2012
- Carte 2 : Découpage de la métropole selon l'armature urbaine du SCoT du Pays de Rennes
- Carte 3 : Âge moyen des chefs de ménages devenus propriétaires en 2012 dans Rennes Métropole selon la commune de résidence
- Carte 4 : Évolution de la part des hauts diplômés mobiles au sein de Rennes Métropole en 2012
- Carte 5 : Évolution de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures mobiles au sein de Rennes Métropole en 2012

Encadrés

- Encadré 1 : Fonctions métropolitaines
- Encadré 2 : Ménages et cycles de vie
- Encadré 3 : Familles monoparentales
- Encadré 4 : Les français et l'habitat individuel
- Encadré 5 : Les contrastes territoriaux sont un héritage de l'histoire
- Encadré 6 : Répartition des niveaux de vie

[ANNEXE 3]

BIBLIOGRAPHIE

- Insee Analyse-Bretagne. N°5 septembre 2014. « Les cadres des fonctions métropolitaines en Bretagne : des emplois en forte augmentation depuis 30 ans ».
- Jean-Claude Driant. « Mobilité résidentielle et crise du logement ». 2 septembre 2016.
- Insee Analyse-Bretagne. N°46 Novembre 2016. « Les travailleurs qualifiés attirés par les métropoles, les retraités et les touristes plutôt par le littoral ».
- Insee-Première. N°1622. Novembre 2016. « Arrivées d'emplois et de résidents. Un enjeu pour les territoires ».
- Insee-Première. N°1278. Février 2010. « Répartition géographique des emplois. Les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de gestion et de décision ».
- Apec. N° 2016-43. Octobre 2016. « Les mobilités des cadres dans les territoires ».
- France Stratégie. « Dynamique de l'emploi et des métiers : quelle fracture territoriale ? » Frédéric Lainé. Note d'analyse. Février 2017. N°53
- Mathilde Rudolph. « Ceux qui partent, ceux qui restent. Les mobilités résidentielles dans les villes en décroissance ». Mai 2017. Métropolitiques
- Insee-Bretagne. Octant Analyse. « Mobilité résidentielle des ménages actifs bretons : entre éloignement et rapprochement des villes-centres au gré des trajectoires de vie ». N° 46, février 2013
- Insee première. « En 2014, un quart de la population qui déménage change de département ». N°1654. Juin 2017.
- Insee Première. N°1557. Juin 2015. « Région de naissance, région de résidence : les mobilités des diplômés du supérieur ».
- Hervé Alexandre, François Cusin, Claire Juillard. « L'attractivité résidentielle des agglomérations françaises ». Fondation Dauphine ; Dauphine université Paris ; Crédit Foncier. Juillet 2010.



Contact

Isabelle de Boismenu
02 99 01 86 52
i.deboismenu@audiar.org

Équipe projet

Loïc Bourriquen
Marine Le Gall (*Master 2 Démographie,*
Université de Strasbourg)